

Bienvenue à bord de votre véhicule

Cette notice d'utilisation et d'entretien réunit à votre intention les informations qui vous permettront :

- de bien connaître votre nouveau véhicule et, par là-même, de bénéficier pleinement, et dans les meilleures conditions d'utilisation, de tous les perfectionnements techniques dont il est doté.
- d'obtenir la permanence d'un fonctionnement optimum par la simple mais rigoureuse observation des conseils d'entretien.
- de faire face, sans perte de temps excessive, aux opérations qui ne requièrent pas l'intervention d'un spécialiste.

Les quelques instants que vous consacrerez à la lecture de cette notice seront très largement compensés par les enseignements que vous en tirerez, les nouveautés techniques que vous y découvrirez. Et si certains points vous restent encore obscurs, les techniciens de notre Réseau se feront un plaisir de vous fournir tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.

Pour vous aider dans la lecture de cette notice vous trouverez le symbole suivant :



Pour indiquer une notion de risque, de danger ou une consigne de sécurité.

La description des modèles, déclinés dans cette notice, a été établie à partir des caractéristiques techniques connues à la date de conception de ce document. **La notice regroupe l'ensemble des équipements** (de série ou optionnels) **existants pour ces modèles, leur présence dans le véhicule dépend de la version, des options choisies et du pays de commercialisation.**

De même certains équipements devant apparaître en cours d'année peuvent être décrits dans ce document.

Enfin, dans toute la notice, lorsqu'il est fait référence au Représentant de la marque il s'agit d'un Représentant DACIA.

Bonne route au volant de votre véhicule.

Traduit du français. Reproduction ou traduction, même partielle, interdite sans autorisation écrite du titulaire des droits.

0.2



S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre véhicule

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

0.4

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre véhicule

Clés, Télécommande à radiofréquence	1.2
Verrouillages et déverrouillage des portes	1.5
Ouverture et fermeture des portes	1.6
Condamnation automatique des ouvrants en roulage	1.7
Système antidémarrage	1.8
Appuis-tête	1.9
Sièges avant	1.11
Ceintures de sécurité	1.12
Dispositifs complémentaires aux ceintures avant	1.16
Dispositifs de protection latérale	1.19
Dispositifs de retenue complémentaires	1.20
Sécurité enfants : généralités	1.21
choix de la fixation du siège enfant	1.23
installation du siège enfant	1.25
désactivation / activation de l'airbag passager avant	1.31
Poste de conduite	1.33
Tableau de bord : témoins lumineux	1.35
Afficheur et indicateurs	1.38
Ordinateur de bord	1.40
Volant de direction, Direction assistée	1.44
Heure	1.45
Rétroviseurs	1.46
Avertisseurs sonores et lumineux	1.47
Éclairages et signalisations extérieurs	1.48
Réglage de la hauteur des faisceaux	1.50
Essuie-vitre/Lave-vitre	1.51
Dégivrage	1.52
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.53
	1.1

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (1/2)

A



28178

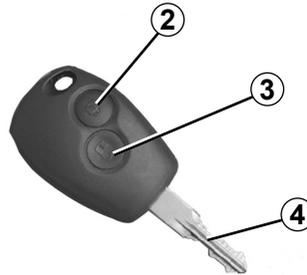
Clé A

- 1 Clé codée de contacteur-démarrateur, des portes et du bouchon de remplissage carburant.

La clé ne doit pas être utilisée pour une autre fonction que celles décrites dans la notice (décapsuler une bouteille...).

1.2

B



28175

Télécommande à radiofréquence B

- 2 Verrouillage de tous les ouvrants.
- 3 Déverrouillage de tous les ouvrants.
- 4 Clé codée de contacteur-démarrateur, de la porte conducteur et du bouchon de remplissage carburant.

Conseil

N'approchez pas la télécommande d'une source de chaleur, de froid ou d'humidité.



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CLÉS, TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : généralités (2/2)

Champ d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller le véhicule par appuis intempestifs sur les boutons.

Interférences

La présence de certains objets (objets métalliques, téléphones portables, zone soumise à de fort rayonnement électromagnétique...), à proximité de la clé, peut créer des interférences et gêner le fonctionnement du système.

Remplacement, besoin d'une clé ou d'une télécommande supplé- mentaire

Adressez-vous exclusivement à un Représentant de la marque :

- en cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez un Représentant de la marque pour initialiser l'ensemble ;
- suivant véhicule, vous avez la possibilité d'utiliser jusqu'à quatre télécommandes.

Défaillance de la télécommande

Assurez-vous d'avoir toujours une pile en bon état, du bon modèle et introduite correctement. La durée de vie de la pile est d'environ deux ans.

Pour connaître la procédure de changement de pile, reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : pile » en chapitre 5.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : utilisation

Le verrouillage ou le déverrouillage des portes est assuré par la télécommande **B**.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer (reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5).

B



28175

Verrouillage des portes

Pressez le bouton de verrouillage **1**.

Le verrouillage est visualisé **par deux clignotements** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

Si un ouvrant est ouvert ou mal fermé, il y a une condamnation puis une décondamnation rapide des ouvrants et pas de clignotement des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

B



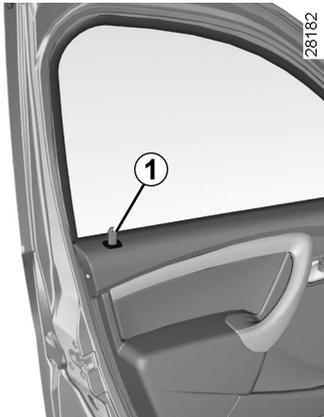
28175

Déverrouillage des portes

Pressez le bouton de déverrouillage **2**.

Le déverrouillage est visualisé **par un clignotement** des feux de détresse et des répéteurs latéraux.

VERROUILLAGE ET DÉVERROUILLAGE DES PORTES



Commande manuelle

De l'extérieur

Déverrouillez les portes à l'aide de la télécommande (reportez-vous au paragraphe «télécommande à radiofréquence : utilisation» en chapitre 1) ou de la clé dans une serrure de porte.

Suivant véhicule, la clé commande le verrouillage/déverrouillage de la porte conducteur ou des quatre portes.

De l'intérieur

Enfonchez le bouton **1** pour verrouiller, levez le bouton **1** pour déverrouiller.



Commande électrique

Suivant véhicule, elle permet la condamnation ou la décondamnation simultanée des serrures des quatre portes latérales et de la porte de coffre.

Verrouillez ou déverrouillez les portes en appuyant sur le contacteur **2**.

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.



Sécurité enfants

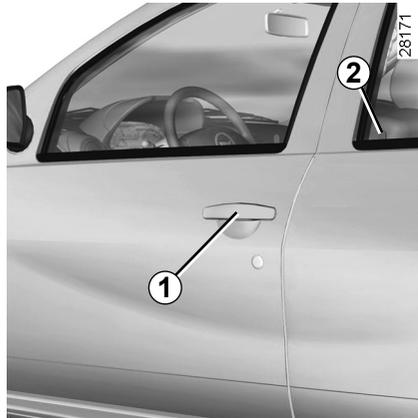
Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier **3** de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes sont bien condamnées.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

OUVERTURE ET FERMETURE DES PORTES



Ouverture de l'extérieur

Portes déverrouillées (reportez-vous au chapitre «verrouillage et déverrouillage des portes» en chapitre 1).

Avant : Placez la main sous la poignée **1** et tirez vers vous.

Arrière (ouverture manuelle) : soulevez de l'intérieur le bouton de déverrouillage **2** et manœuvrez la poignée de la porte.



Ouverture de l'intérieur

Avant : tirez la poignée **3**

Arrière : soulevez de l'intérieur le bouton de déverrouillage **2** et manœuvrez la poignée **3** de la porte.



Par mesure de sécurité, les manœuvres d'ouverture/fermeture ne doivent se faire que véhicule à l'arrêt.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (risque de décharge de la batterie...).



Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous avez le choix de décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore**.

Pour la désactiver

Suivant véhicule, contact mis ou moteur tournant, appuyez sur le bouton **1** de condamnation électrique des portes pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre **un bip sonore**.



Responsabilité du conducteur

Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 7 km/h.

La décondamnation se fait :

- par appui sur le bouton **1** de décondamnation des portes;
- à l'arrêt, par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 7 km/h.

Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant de la marque.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée du contacteur-démarrage du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après la coupure de contact.

Si le code de la clé codée du contacteur-démarrage n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin **1** clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, ...) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié de la marque.

1.8



Fonctionnement du système

À la mise sous contact, le témoin **1** s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Le véhicule a reconnu le code. Vous pouvez démarrer le moteur.

Protection du véhicule

Quelques secondes après la coupure de contact le témoin **1** clignote en permanence.

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir coupé le contact.

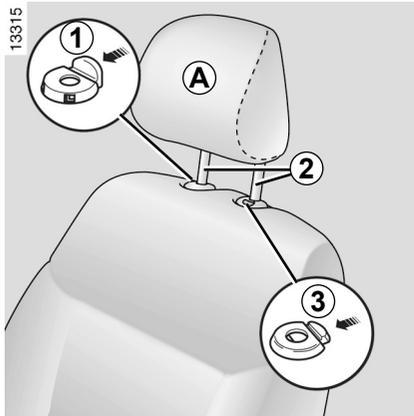
Anomalie de fonctionnement

Après la mise sous contact, si le témoin **1** continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

Dans tous les cas, faites appel impérativement à un Représentant de la marque qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarrage, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule).

APPUIS-TÊTE AVANT

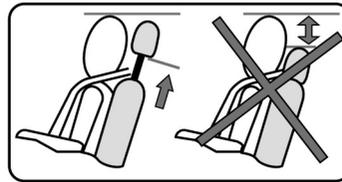


Pour régler la hauteur de l'appui-tête A

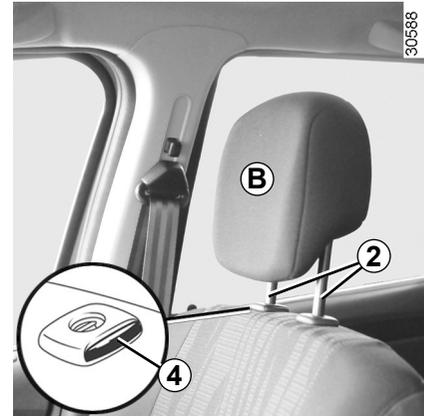
Appuyez sur la languette **1** et faites coulisser simultanément l'appui-tête.

Pour enlever les appuis-tête A ou B

Suivant véhicule, appuyez sur les languettes **1** et **2** des guides d'appui-tête ou sur le bouton **3** ou **4** et levez l'appui-tête jusqu'à le libérer (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire).



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

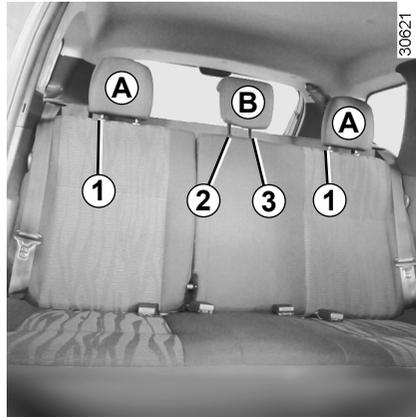


Pour remettre les appuis-tête A ou B

Introduisez les tiges **2** de l'appui-tête dans les fourreaux (inclinez le dossier vers l'arrière si nécessaire). Enfoncez l'appui-tête jusqu'à son blocage.

L'appui-tête **B** est fixe et ne peut pas être réglé en hauteur.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE



Pour régler la hauteur des appuis-tête A

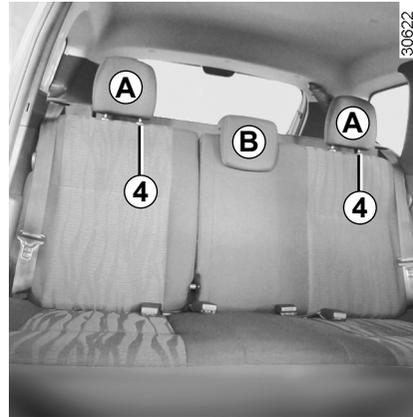
Appuyez sur la languette du verrou **1** et faites coulisser simultanément l'appui-tête.

Pour enlever les appuis-tête A

Appuyez simultanément sur les languettes des verrous **1** et **4** puis sortez l'appui-tête.

Pour enlever l'appui-tête B

Appuyez simultanément sur les languettes des verrous **2** et **3** de chaque tige de l'appui-tête puis sortez l'appui-tête.

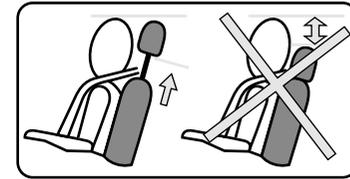


Position d'utilisation de l'appui-tête B

Montez l'appui-tête jusqu'au blocage pour l'utiliser en position haute. Appuyez simultanément sur les languettes des verrous **2** et **3** et abaissez complètement l'appui-tête.

Position de rangement de l'appui-tête B

La position de l'appui-tête complètement abaissée est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis.



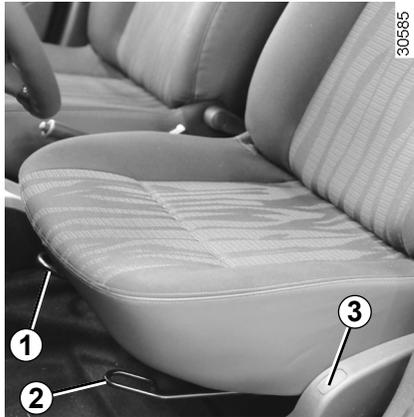
Pour remettre en place les appuis-tête A et B

Introduisez les tiges dans les fourreaux, appuyez sur la languette de chaque tige de l'appui-tête et descendez l'appui-tête.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : le haut de l'appui-tête doit se situer le plus proche possible du sommet de la tête

SIÈGES AVANT



Pour avancer ou reculer

Levez la barre **1** pour déverrouiller. À la position choisie, relâchez la barre et assurez-vous du bon verrouillage du siège.

Pour monter ou descendre l'assise du siège conducteur

Suivant véhicule, levez le levier **2**, réglez l'assise à la hauteur désirée puis lâchez le levier.



Sièges chauffants

Suivant véhicule, contact mis, actionnez le contacteur **3**.

Le système, qui est thermostaté, détermine si le chauffage est nécessaire ou pas.

Pour incliner le dossier

Suivant véhicule, manœuvrez la manette ou la molette **4** et inclinez le dossier jusqu'à la position désirée.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.

Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers des sièges en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers des sièges.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (1/4)

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Pour la bonne efficacité des ceintures arrière, assurez-vous du bon verrouillage de la banquette arrière. Reportez-vous au paragraphe «Banquette arrière : fonctionnalités» en chapitre 3.



Des ceintures de sécurité mal ajustées ou vrillées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Utilisez une ceinture de sécurité pour une seule personne, enfant ou adulte.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas, veillez à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas-ventre sans créer de jeu supplémentaire.

1.12

Avant de démarrer, procédez d'abord au réglage de la position de conduite, puis, pour tous les occupants, à l'ajustement de leur ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.

Réglage de la position de conduite (suivant véhicule)

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège** (après avoir retiré votre manteau, blouson...). C'est essentiel pour le positionnement correct du dos;
- **réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés;
- **réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale;
- **réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite;
- **réglez la position du volant.**



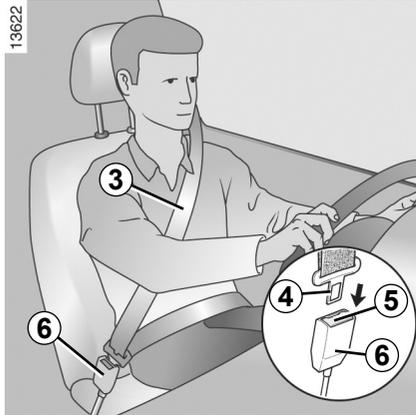
Ajustement des ceintures de sécurité

Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de thorax **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin. La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (2/4)



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne **4** dans le boîtier **6** (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne **4**). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Si votre ceinture est complètement bloquée, tirez lentement, mais fortement la sangle pour en extraire environ 3 cm. Laissez-la se rembobiner seule puis déroulez à nouveau.

Si le problème persiste, consultez un Représentant de la marque.



Réglage en hauteur de la ceinture de sécurité avant

(suivant véhicule)

Basculez le bouton **7** pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle de thorax **3** passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.

Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité

Suivant véhicule, il s'allume au démarrage moteur si la ceinture conducteur n'est pas bouclée. Véhicule roulant, il s'allume et un signal sonore peut retentir pendant environ 2 minutes tant que la ceinture conducteur n'est pas bouclée.

Déverrouillage

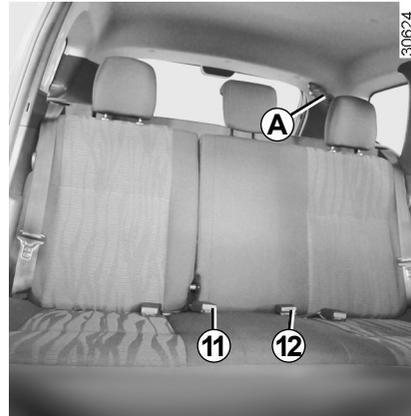
Pressez le bouton **5** du boîtier **6**, la ceinture est rappelée par l'enrouleur. Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (3/4)



Ceintures de sécurité arrière latérales

Déroulez lentement la sangle **8** et encliquez le pêne **9** dans le boîtier de verrouillage rouge **10**.



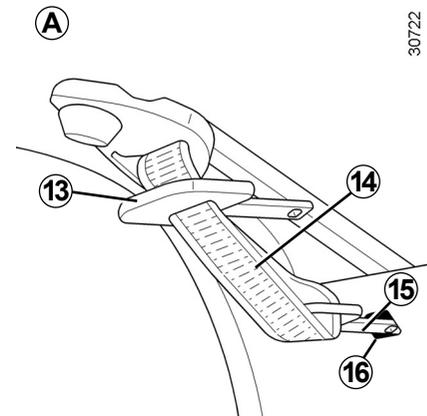
Ceinture de sécurité arrière centrale A

Sortez le pêne **15** de son logement **16**.

Déroulez lentement la sangle **14** et encliquez le pêne **15** dans le boîtier de verrouillage noir **12**.

Encliquez le pêne coulissant **13** dans le boîtier rouge **11**.

Introduisez le pêne **15** dans le logement **16** après chaque utilisation de la ceinture.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures de sécurité arrière après chaque manipulation des sièges arrière.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (4/4)

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations. Pour des cas particuliers (ex : installation d'un siège enfant), consultez un Représentant de la marque.
- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip...) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- À la suite d'un accident, faites vérifier et si nécessaire remplacer les ceintures. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Veillez à insérer le pêne de la ceinture dans le boîtier approprié.
- Veillez à ne pas intercaler d'objet dans la zone du boîtier de verrouillage de la ceinture qui pourrait gêner son bon fonctionnement.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (1/3)

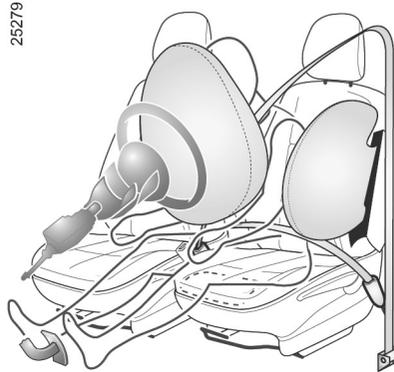
Suivant véhicule, ils peuvent être constitués de :

- prétensionneurs de ceinture de sécurité ;
- limiteurs d'effort de thorax ;
- airbags frontaux conducteur et passager.

Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, le système peut déclencher :

- le blocage de la ceinture de sécurité ;
- le prétensionneur de ceinture de sécurité pour plaquer l'occupant sur son siège, et le limiteur d'effort ;
- l'airbag frontal.



Prétensionneur

Contact mis, lors d'un choc de type frontal important et suivant la violence du choc, le système peut déclencher un piston qui rétracte instantanément la ceinture.

Le prétensionneur sert à plaquer la ceinture contre le corps, à plaquer l'occupant sur son siège et à augmenter ainsi son efficacité.

Limiteur d'effort

À partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



– À la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.

– Toute intervention sur le système complet (airbag, boîtiers électroniques, câblages) ou réutilisation sur tout autre véhicule, même identique, est rigoureusement interdite.

– Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur les dispositifs complémentaires à la ceinture avant.

– Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.

– Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du générateur de gaz prétensionneurs et des airbags.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (2/3)

Airbags conducteur et passager

Ils peuvent équiper les places avant côté conducteur et passager (emplacement **A**).

Chaque système airbag est composé de :

- un airbag et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique de surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un témoin de contrôle unique ; 
- des capteurs déportés.

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis.

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) airbag(s) se gonfle(nt) rapidement, permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête et du thorax du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.



28170



Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit de la chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag qui doit être immédiat peut provoquer des blessures à la surface de la peau ou autres désagréments.

DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES AUX CEINTURES AVANT (3/3)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'airbag conducteur

- Ne modifier ni le volant, ni son coussin.
- Tout recouvrement du coussin du volant est interdit.
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin.
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau de la marque).
- Ne pas conduire trop près du volant : adoptez une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » en chapitre 1). Cela assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité correcte de l'airbag.

Avertissements concernant l'airbag passager

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'airbag.
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...).
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête,...) de la planche.
- Réactivez l'airbag passager, dès que vous retirez un siège enfant, pour assurer la protection du passager en cas de choc.

**IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIÈGE ENFANT DOS À LA ROUTE SUR LE
SIÈGE PASSAGER AVANT TANT QUE LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES
À LA CEINTURE PASSAGER AVANT NE SONT PAS DÉSACTIVÉS.**

(reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1)

DISPOSITIFS DE PROTECTION LATÉRALE

Airbags latéraux

Il s'agit d'un airbag pouvant équiper les sièges avant et qui se déploie sur le côté des sièges (côté porte) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque pour savoir si de telles housses existent dans le Réseau. L'utilisation de toute autre housse (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier, la portière et les habillages intérieurs. Ne pas également couvrir le dossier du siège d'objets tels que vêtements ou accessoires. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège et des habillages intérieurs, est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau de la marque.

DISPOSITIFS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement de l'airbag et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

Le déclenchement des prétensionneurs ou des airbags en cas de retournement ou de choc arrière même violent n'est pas systématique. Des chocs sous le véhicule de type trottoirs, trous dans la chaussée, pierres... peuvent provoquer le déclenchement de ces systèmes.

- Toute intervention ou modification sur le système complet airbag conducteur ou passager (airbag, boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau de la marque est habilité à intervenir sur un système airbag.
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol.
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous au Représentant de la marque pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

1.20



Anomalies de fonctionnement

Le témoin 1  s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Dans ce cas, l'installation d'un siège enfant sur le siège passager avant est INTERDITE.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

SÉCURITÉ ENFANTS : généralités

Transport d'enfant

L'enfant, comme l'adulte, doit être assis correctement et attaché quel que soit le trajet. Vous êtes responsable des enfants que vous transportez.

L'enfant n'est pas un adulte en miniature. Il est exposé à des risques de blessures spécifiques car ses muscles et ses os sont en pleine croissance. La ceinture de sécurité seule n'est pas adaptée à son transport. Utilisez le siège enfant approprié et faites-en un usage correct.



Pour empêcher l'ouverture des portes, utilisez le dispositif « Sécurité enfants » (reportez-vous au paragraphe « Verrouillage et déverrouillage des portes » en chapitre 1).



Un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au quatrième étage sans balustrade !
Ne tenez jamais un enfant dans vos bras. En cas d'accident, vous ne le retiendrez pas même si vous êtes attachés.
Si votre véhicule a été impliqué dans un accident de la route, changez le siège enfant, faites vérifier les ceintures et les ancrages ISOFIX.

Utilisation d'un siège enfant

Le niveau de protection offert par le siège enfant dépend de sa capacité à retenir votre enfant et de son installation. Une mauvaise installation compromet la protection de l'enfant en cas de freinage brutal ou de choc.

Avant d'acheter un siège enfant, vérifiez qu'il est conforme à la réglementation du pays où vous vous trouvez et qu'il se monte dans votre véhicule. Consultez un Représentant de la marque afin de connaître les sièges recommandés pour votre véhicule.

Avant de monter un siège enfant, lisez sa notice et respectez les instructions. En cas de difficultés lors de l'installation, contactez le fabricant de l'équipement. Conservez la notice avec le siège.

Montrez l'exemple en bouclant votre ceinture et apprenez à votre enfant :

- à s'attacher correctement ;
- à monter et descendre du côté opposé au trafic.

N'utilisez pas de siège enfant d'occasion ou dépourvu de notice d'utilisation.

Veillez à ce qu'aucun objet, dans ou à proximité du siège enfant, ne gêne son installation.



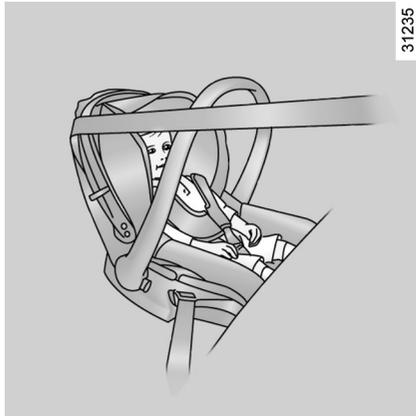
Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans le véhicule.

Assurez-vous que votre enfant est toujours attaché et que son harnais ou sa ceinture est correctement réglé et ajusté. Évitez les vêtements trop épais qui introduisent du jeu avec les sangles.

Ne laissez pas votre enfant dépasser la tête ou les bras par la fenêtre.

Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant tout le trajet, notamment lorsqu'il dort.

SÉCURITÉ ENFANTS : choix du siège enfant



31235

Sièges enfants dos à la route

La tête du bébé est, en proportion, plus lourde que celle de l'adulte et son cou est très fragile. Transportez l'enfant le plus longtemps possible dans cette position (jusqu'à l'âge de 2 ans minimum). Elle maintient la tête et le cou. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale et changez-le dès que la tête de l'enfant dépasse de la coque.



31233

Sièges enfant face à la route

La tête et l'abdomen des enfants sont les parties à protéger en priorité. Un siège enfant face à la route solidement fixé au véhicule réduit les risques d'impact de la tête. Transportez votre enfant dans un siège face route avec harnais ou bouclier tant que sa taille le permet. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.



31234

Rehausses

Dès 15 kg ou 4 ans l'enfant peut voyager sur un rehausseur qui permet d'adapter la ceinture de sécurité à sa morphologie. L'assise du rehausseur doit être munie de guides positionnant la ceinture sur les cuisses de l'enfant et non sur le ventre. Un dossier réglable en hauteur et équipé d'un guide sangle est conseillé pour placer la ceinture au milieu de l'épaule. Elle ne doit jamais être sur le cou ou sur le bras. Choisissez un siège enveloppant pour une meilleure protection latérale.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation du siège enfant (1/2)

Fixation par ceinture

La ceinture de sécurité doit être ajustée pour assurer sa fonction en cas de freinage brutal ou de choc.

Respectez les trajets de sangle indiqués par le fabricant du siège enfant.

Vérifiez toujours le bouclage de la ceinture de sécurité en tirant dessus puis tendez-la au maximum en appuyant sur le siège enfant.

Vérifiez le bon maintien du siège en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière : le siège doit rester solidement fixé.

Vérifiez que le siège enfant n'est pas installé de travers et qu'il ne repose pas contre une vitre.



N'utilisez pas de siège enfant qui risque de déverrouiller la ceinture qui le retient : la base du siège ne doit pas reposer sur le pêne et/ou la boucle de la ceinture de sécurité.



La ceinture de sécurité ne doit jamais être relâchée ou vrillée. Ne la faites jamais passer sous le bras ni derrière le dos. Vérifiez que la ceinture ne soit pas endommagée par des arêtes vives. Si la ceinture de sécurité ne fonctionne pas normalement, elle ne peut pas protéger l'enfant. Consultez un Représentant de la marque. N'utilisez pas cette place tant que la ceinture n'est pas réparée.



Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures, ISOFIX et sièges ainsi que leurs fixations.

Fixation par système ISOFIX

Les sièges enfants ISOFIX autorisés sont homologués suivant le règlement ECE-R44 dans un des trois cas suivants :

- universel ISOFIX 3 points face à la route ;
- semi-universel ISOFIX 2 points ;
- spécifique.

Pour ces deux derniers, vérifiez que votre siège enfant peut être installé en consultant la liste des véhicules compatibles.

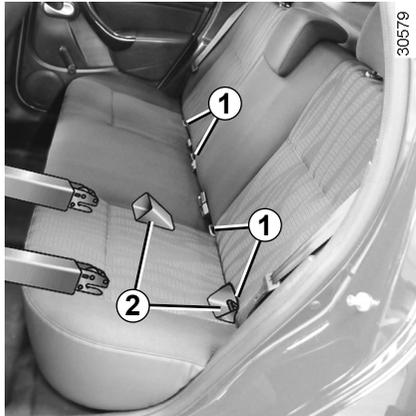
Attachez le siège enfant avec les verrous ISOFIX lorsqu'il en est équipé. Le système ISOFIX assure un montage facile, rapide et sûr.

Le système ISOFIX est constitué de 2 anneaux pour chaque place latérale arrière.



Avant d'utiliser un siège enfant ISOFIX que vous avez acquis pour un autre véhicule, assurez-vous que son installation est autorisée. Consultez la liste des véhicules pouvant recevoir le siège auprès du fabricant de l'équipement.

SÉCURITÉ ENFANTS : fixation du siège enfant (2/2)



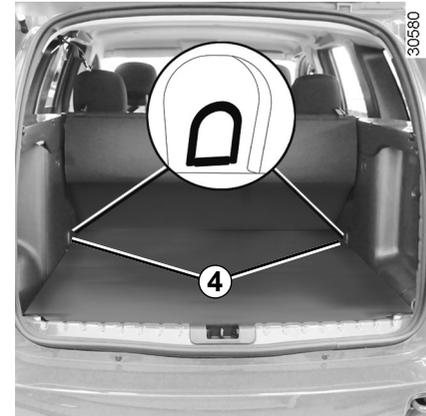
Les quatre anneaux ISOFIX **1** sont situés entre le dossier et l'assise du siège et sont visibles.

Pour faciliter la mise en place et le verrouillage de votre siège enfant sur les anneaux **1**, utilisez les guides d'accès **2** du siège enfant.



Le troisième anneau de chaque place latérale est utilisé pour attacher la sangle supérieure de certains sièges enfant.

Faites passer la sangle entre le dossier et le cache-bagages.



Fixez le crochet de la sangle sur l'un des anneaux **3** (version 4x2) ou **4** (version 4x4).

Tendez la sangle pour que le dossier du siège enfant soit en contact avec le dossier du véhicule.



Les ancrages ISOFIX ont été exclusivement mis au point pour les sièges enfant avec système ISOFIX. Ne fixez jamais d'autres sièges enfant, ni de ceinture ou autres objets à ces ancrages.

Assurez-vous que rien ne gêne au niveau des points d'ancrage.

Si le véhicule a été impliqué dans un accident de la route, faites vérifier les ancrages ISOFIX et changez votre siège enfant.



Utilisez impérativement les ancrages de coffre **3** ou **4** pour attacher la sangle supérieure du siège enfant.

Il est interdit d'utiliser d'autres points de fixation pour attacher cette sangle.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/6)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase.

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- désactivez l'airbag passager avant ;
- baissez la ceinture de sécurité au maximum ;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ).

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/6)

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avant d'installer un siège enfant sur les ancrages ISOFIX d'une place arrière latérale, assurez-vous que les boucles de ceinture ne se situent pas entre les deux ancrages ISOFIX de cette place. Si nécessaire, déplacez la boucle de la place concernée vers l'intérieur du véhicule.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

En place arrière centrale

L'installation d'un siège enfant à cette place est autorisée uniquement si elle est équipée d'une ceinture à enrouleur. Pour toute information complémentaire, consultez un Représentant de la marque



Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.

Reportez-vous au paragraphe «siège avant» en chapitre 1.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/6)

Véhicules sans airbag OU avec airbag désactivé



28173



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en fin de paragraphe).



Place interdisant l'installation d'un siège enfant



Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



Place autorisant la fixation par ceinture **uniquement** d'un **siège dos à la route** homologué « Universel ».



Uniquement si la place est équipée d'une ceinture à enrouleur

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX



Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.



Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sous le tapis de coffre et repérés par un marquage.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (4/6)

Véhicules avec airbag passager non désactivé



30581

 Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :
ne jamais installer un siège enfant à cette place.

1.28

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

 Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

 Uniquement si la place est équipée d'une ceinture à enrouleur.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

 Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

 Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés sous le tapis de coffre et repérés par un marquage.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1 : pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg) ;
- D et E : coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg) ;
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (5/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel des pages précédentes afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège	Place avant passager sans airbag ou avec airbag désactivé (1)(5)	Place avant passager avec airbag sans désactivation (1)(6)	Places arrières latérales	Place arrière centrale (7)
Nacelle transversale Homologuée groupe 0	< 10kg	F - G	X	X	U-IL (2)	U
Coque dos route Homologuée groupe 0 ou 0+	< 13kg 9 à 18kg	D,E	U	X	U-IL (3)	U
Siège dos route Homologuée groupe 0+ et 1	9 à 18kg	C	U	X	U-IL (3)	U
Siège face route Homologuée groupe 1	9 à 18kg	A,B, B1	X	X	U-IUF-IL (4)	U
Rehausseur Homologuée groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg	-	X	X	U (4)	U



(5) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : avant d'installer un siège enfant sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

(6) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : ne jamais installer un siège enfant à cette place.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (6/6)

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » : vérifiez qu'il se monte.

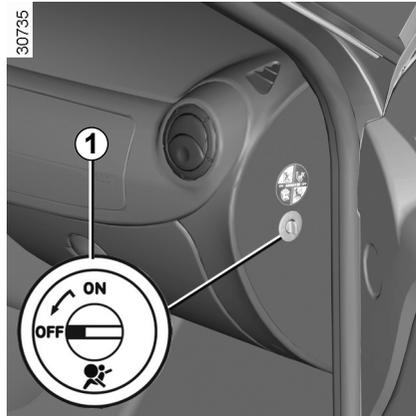
IUF = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant face à la route et homologué « Universel » : vérifiez qu'il se monte.

IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Semi-universel » ou « Spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

Consultez la brochure « Équipements de sécurité enfants » disponible dans le réseau pour choisir le siège adapté à votre enfant et recommandé pour votre véhicule.

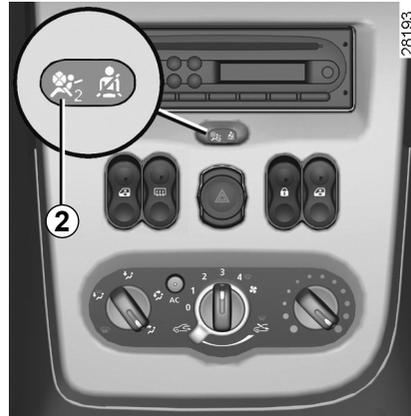
- (1) Seul un siège enfant type dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à celui de la porte.
- (3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui-tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège devant l'enfant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.
- (7) L'installation d'un siège enfant à cette place est autorisée uniquement si elle est équipée d'une ceinture à enrouleur. Pour toute information complémentaire, consultez un Représentant de la marque.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation/activation airbag passager avant (1/2)



Désactivation de l'airbag passager avant (suivant véhicule)

Pour pouvoir installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant, vous devez **impérativement** désactiver l'airbag passager avant lorsque votre véhicule est équipé de la désactivation de l'airbag.



Pour désactiver l'airbag passager véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le bouton **1** en position OFF.

Après avoir remis le contact, vérifiez **impérativement** que le témoin **2**,



est bien allumé.

Ce témoin reste allumé en permanence pour vous confirmer que vous pouvez installer un siège enfant.



L'activation ou la désactivation de l'airbag passager doit se faire **contact coupé**.

En cas de manipulation contact mis,

le témoin  s'allume.

Pour retrouver l'état de l'airbag conforme à la position du verrou, coupez le contact puis remettez-le.

SÉCURITÉ ENFANTS : désactivation/activation airbag passager avant (2/2)

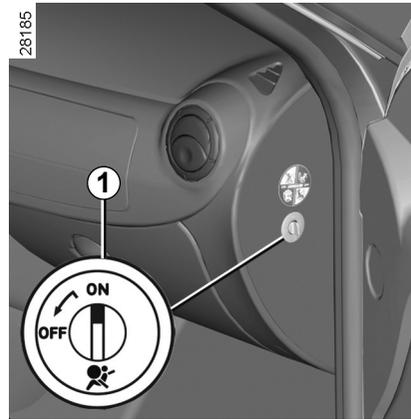


DANGER

Du fait de l'incompatibilité entre le déploiement de l'airbag passager avant et le positionnement d'un siège enfant dos à la route, il est interdit d'installer ce siège dans cette position sauf dans le cas où le véhicule est équipé d'un dispositif de désactivation de l'airbag. Risque de blessures très graves en cas de déploiement de l'airbag.

Les marquages sur la planche de bord et sur chaque coté du pare-soleil passager **3** vous rappellent ces instructions.

1.32

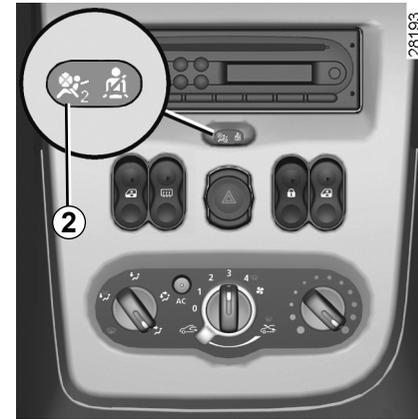


Activation de l'airbag passager avant (suivant véhicule)

Dès que vous enlevez le siège enfant du siège passager avant, réactivez l'airbag afin d'assurer la protection du passager avant en cas de choc.

Pour réactiver l'airbag : véhicule à l'arrêt, contact non mis, appuyez et tournez le bouton **1** en position ON.

Contact mis, vérifiez **impérativement** que le témoin **2**, , est éteint.



Anomalies de fonctionnement

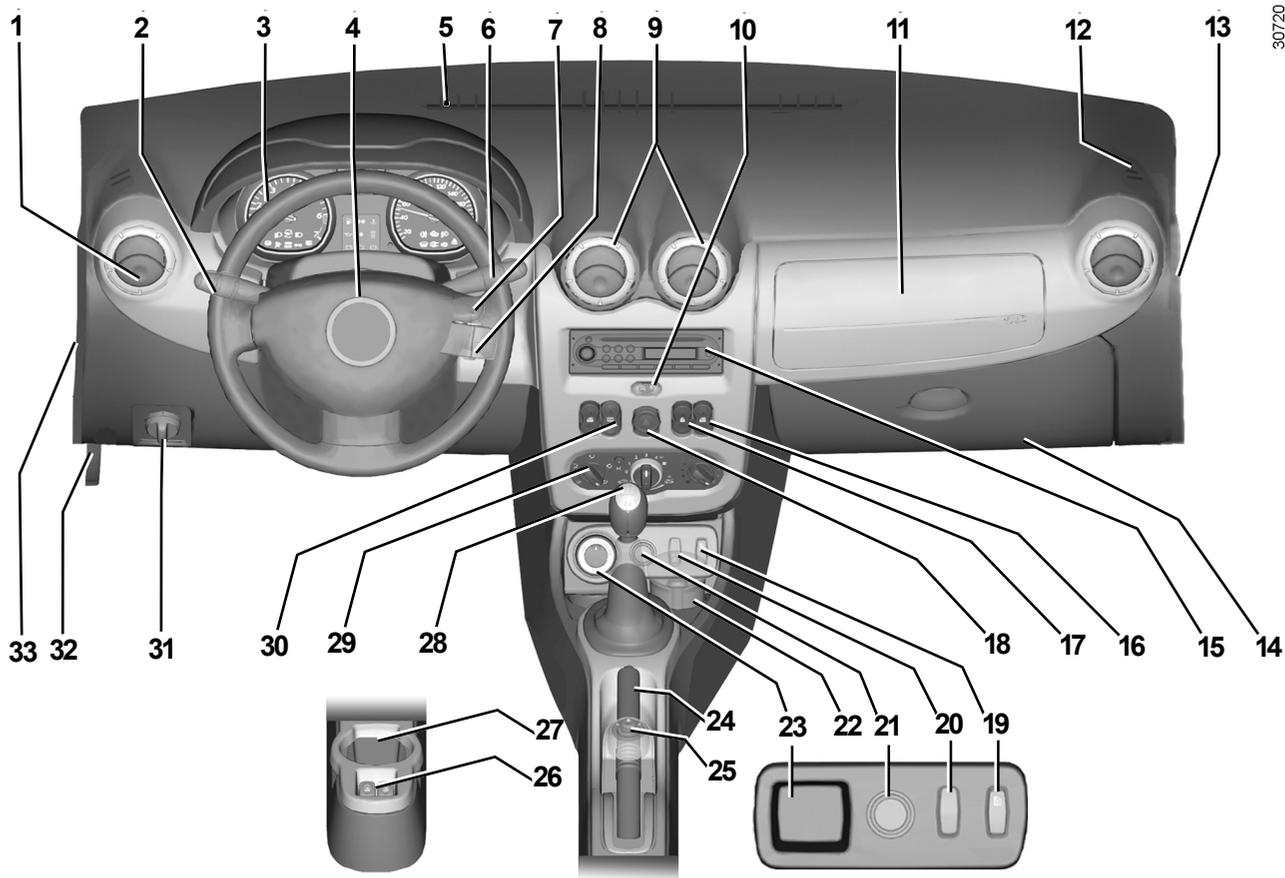
En cas d'anomalie du système activation/désactivation d'airbags passager avant, l'installation d'un siège enfant dos à la route sur le siège avant est interdite.

L'installation de tout autre passager n'est pas recommandée.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (1/2)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS



POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (2/2)

La présence des équipements DÉPEND DE LA VERSION DU VÉHICULE ET DU PAYS.

- | | | |
|---|--|--|
| <p>1 Aérateur latéral.</p> <p>2 Manette de :
 – feux indicateurs de direction,
 – éclairage extérieur,
 – feux de brouillard avant,
 – feu de brouillard arrière,
 – avertisseur sonore.</p> <p>3 Tableau de bord.</p> <p>4 Emplacement airbag conducteur.</p> <p>5 Frise de désembuage de pare-brise.</p> <p>6 Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
 Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.</p> <p>7 Contacteur de démarrage.</p> <p>8 Commandes satellite radio.</p> <p>9 Aérateurs centraux.</p> <p>10 Témoin d'alerte de non port de la ceinture de sécurité.
 Témoin de désactivation de l'airbag passager avant.</p> | <p>11 Emplacement airbag passager ou vide-poches.</p> <p>12 Frise de désembuage de vitre latérale.</p> <p>13 Verrou de désactivation ou activation de l'airbag passager.</p> <p>14 Boîte à gants.</p> <p>15 Emplacement pour radio ou vide-poches.</p> <p>16 Commande de lève-vitres électriques avant.</p> <p>17 Commande de condamnation électrique des portes.</p> <p>18 Commande de feux de détresse.</p> <p>19 Commande de condamnation des lève-vitres arrière.</p> <p>20 Commande d'ESP (version 4x4 (4WD)) ou obturateur.</p> <p>21 Allume-cigares ou prise d'accessoires.</p> | <p>22 Emplacement pour cendrier ou porte-gobelet.</p> <p>23 Sélecteur de mode 4x2 (2WD), 4x4 (4WD) ou vide-poches.</p> <p>24 Frein à main.</p> <p>25 Commande de rétroviseurs électriques extérieurs.</p> <p>26 Commande de lève-vitres électriques arrière.</p> <p>27 Porte-bouteilles.</p> <p>28 Levier de vitesses.</p> <p>29 Commandes de climatisation.</p> <p>30 Commande de lunette arrière dégivrante.</p> <p>31 Commande de réglage de la hauteur des faisceaux.</p> <p>32 Commande de déverrouillage du capot moteur.</p> <p>33 Trappe à fusibles.</p> |
|---|--|--|

TÉMOINS LUMINEUX (1/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'EQUIPEMENT ET DU PAYS.



30818

Témoins sur le tableau de bord A

Ces témoins vous imposent, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.



+



Témoin d'alerte vidange moteur

Il s'allume au tableau de bord dès qu'une vidange moteur est nécessaire. Il vous faut alors effectuer ou faire effectuer une vidange moteur rapidement.

Seule la distance parcourue entre deux vidanges est prise en compte, la périodicité (intervalle de temps) entre deux vidanges ne l'est pas.

La vidange doit toujours se faire au premier des deux termes atteints entre la distance parcourue et la périodicité conformément au document d'entretien de votre véhicule. Ceci signifie que vous pouvez être amené à devoir faire une vidange avant l'allumage du témoin.

Reportez-vous au paragraphe « Vidange moteur » en chapitre 4.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous trois secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS.

Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Témoin des feux de croisement



Témoin des feux de route



Témoin d'airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurez-vous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TÉMOINS LUMINEUX (2/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin du mode 4 roues motrices

Reportez-vous au paragraphe « Mode 4WD Lock » en chapitre 2.



Témoin du mode 2 roues motrices

Reportez-vous au paragraphe « Mode 2WD » en chapitre 2.



Témoin de dégivrage-désembuage de la lunette arrière



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume au démarrage, puis s'éteint au bout de trois secondes. S'il reste allumé, faites le plein dès que possible.



Témoin des feux indicateurs de direction



Témoin d'alerte de température du liquide de refroidissement

Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, il indique une augmentation de la température du liquide de refroidissement. Arrêtez-vous et laissez tourner le moteur au ralenti une ou deux minutes, la température doit s'abaisser.

Sinon, arrêtez le moteur, laissez-le refroidir avant de vérifier le niveau de liquide de refroidissement et la propreté du radiateur. Si tout est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile.

Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause. Faites appel à un Représentant de la marque



Témoin système antidémarrage

Il assure plusieurs fonctions.

Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.



Témoin de défaillance électronique ou préchauffage diesel

Contact mis, il s'allume ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement.

Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de défaillance électronique version essence

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne.

S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites appel au Représentant de la marque.



Témoin ESP

Reportez-vous au paragraphe « Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR » en chapitre 2.

TÉMOINS LUMINEUX (3/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'EQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin de contrôle du système antipollution

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume, vérifiez que le frein à main est totalement desserré sinon, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de porte(s) ouverte(s)

Il indique l'état des ouvrants (porte ou coffre).



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin d'arrêt impératif

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.

Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin des projecteurs anti-brouillard avant



Témoin de présence d'eau dans le filtre à gazole

S'il reste allumé ou s'il s'allume en roulant, il signale une présence d'eau dans le filtre à gazole. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Non utilisé



Non utilisé



Témoins sur la console B



Témoin de désactivation de l'airbag passager avant

Reportez-vous au paragraphe « Sécurité des enfants » en chapitre 1.



Témoin d'alerte de non port des ceintures avant

Ce témoin s'allume fixe, sur la console centrale au démarrage du moteur. Puis, lorsque le véhicule atteint environ 10 km/h, si une ceinture concernée n'est pas bouclée, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 90 secondes.

AFFICHEUR ET INDICATEURS (1/2)

30568



Compte-tours 1
(tr/mn × 1 000)

30569



Indicateur de vitesse 2
(km par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 30 secondes tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

30567



Indicateur de niveau carburant 3

Le nombre de pavés allumés indique le niveau de carburant. Lorsqu'il est au minimum les pavés sont éteints et le témoin d'alerte mini carburant s'allume.

En utilisation **4x4 (4WD)** sur terrain accidenté, vous risquez d'avoir une information erronée sur le niveau de carburant. Attendez le retour du roulage sur terrain plat et la stabilisation de l'allumage des pavés pour identifier correctement ce niveau.

AFFICHEUR ET INDICATEURS (2/2)



Indicateur de température du liquide de refroidissement 4

Le nombre de pavés allumés dépend de la température du moteur. Il n'y a alerte que si les trois derniers pavés s'allument.



Afficheur multifonction A

Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue, montre.

OU

Ordinateur de bord

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

Touche multifonction 5

– Sélection de l'affichage

Par un appui bref, vous pouvez passer du totalisateur général/montre au totalisateur partiel/montre et inversement.

– Mise à zéro du totalisateur partiel

L'afficheur sélectionné sur le totalisateur partiel, appuyez plus longtemps sur le bouton.

– Mise à l'heure de la montre

Reportez-vous au paragraphe « Heure » en chapitre 1.

ORDINATEUR DE BORD (1/4)

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.



Afficheur 1

Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel 2

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Exercez un appui long sur la touche 2.



Touche de sélection de l'affichage 3

Faites défiler les informations suivantes (suivant véhicule) par appuis successifs sur la touche 3 :

- a) totalisateur général,
- b) totalisateur partiel,
- c) carburant consommé,
- d) consommation moyenne,
- e) autonomie prévisible,
- f) distance parcourue,
- g) vitesse moyenne.

Reportez-vous au tableau montrant des exemples d'affichage en pages suivantes.

ORDINATEUR DE BORD (2/4)

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top Départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top Départ vous pouvez constater que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est dû au fait qu'elle tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Or, la consommation peut diminuer quand :

- le véhicule sort d'une phase d'accélération,
- le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top Départ : moteur froid),
- vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.

- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti.

Ceci est normal car le module tient compte du carburant consommé au ralenti.

Mise à zéro manuelle des paramètres de voyage : affichage sélectionné sur l'un des paramètres de voyage, appuyez sur la touche 2 jusqu'à la mise à zéro de l'affichage.

Mise à zéro automatique des paramètres de voyage : la mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

ORDINATEUR DE BORD (3/4)

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 3	Interprétation de l'affichage
	 a) Totalisateur général de distance parcourue.
	 b) Totalisateur partiel de distance parcourue.
	 c) Carburant consommé depuis le dernier Top Départ.
	 d) Consommation moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant consommé depuis le dernier Top Départ.

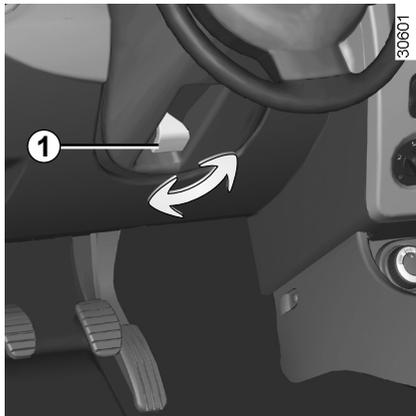
1.42

ORDINATEUR DE BORD (4/4)

L'affichage des informations DÉPEND DE L'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE ET DU PAYS.

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 3	Interprétation de l'affichage
 <p>24445</p>	<p>⇒ e) Autonomie prévisible avec le carburant restant Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru environ 400 mètres.</p>
 <p>24446</p>	<p>⇒ f) Distance parcourue depuis le dernier Top Départ</p>
 <p>24447</p>	<p>⇒ g) Vitesse moyenne depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru environ 400 mètres.</p>

VOLANT DE DIRECTION, DIRECTION ASSISTÉE



Réglage du volant

Suivant véhicule la position du volant est réglable en hauteur.

Levez le levier **1** et mettez le volant dans la position désirée ; abaissez le levier pour bloquer le volant.

Assurez-vous du bon verrouillage du volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage véhicule à l'arrêt.

Direction assistée

Moteur tournant, ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Moteur à l'arrêt ou en cas de panne du système, il est toujours possible de tourner le volant. L'effort à fournir sera plus important.



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

Heure



Mise à l'heure de la montre

Contact mis, sélectionnez l'afficheur **1** en fonction totalisateur général et montre.

Il y a deux possibilités pour régler l'heure :

- une pression longue sur le bouton **2** permet un défilement rapide des heures et minutes ;
- des pressions brèves sur le bouton **2** permettent une mise à l'heure minute par minute.

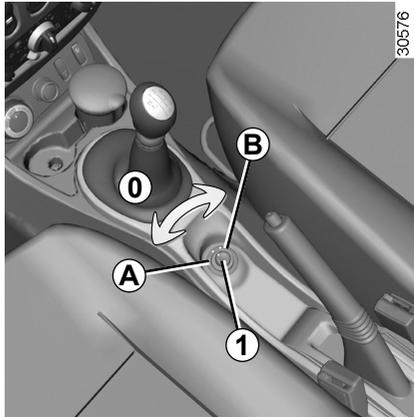
En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.



Pour votre sécurité, nous vous recommandons de ne pas effectuer de corrections en roulant.

RÉTROVISEURS



Rétroviseurs extérieurs à commande électrique

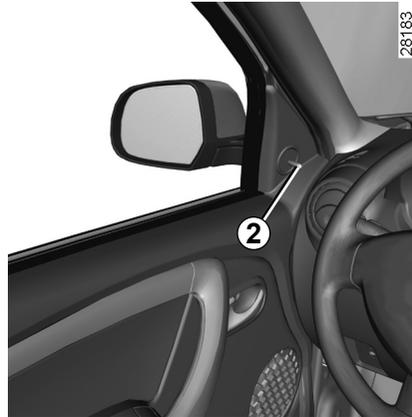
Contact mis, manœuvrez le bouton **1** :

- position **A** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **B** pour régler le rétroviseur droit ;

0 étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière, reportez-vous au paragraphe « Lunette arrière dégivrante ».



Rétroviseurs extérieurs à commande manuelle

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **2**.

Rétroviseurs extérieurs rabatables

Rabattez manuellement le rétroviseur dans les sens des flèches.



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'un véhicule suiveur, basculez le petit levier **3** situé derrière le rétroviseur.

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



30566

Avertisseur sonore

Appuyez en bout de manette **1**.

Suivant véhicule, appuyez sur un des emplacements **2**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, tirez vers vous la manette **1**.



28193

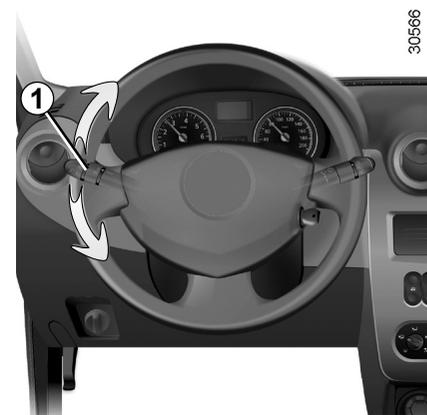


Feux de détresse

Appuyez sur le contacteur **3**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants et les répétiteurs latéraux.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes contraint à vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit ou dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



30566

Feux indicateurs de direction

Manœuvrez la manette **1** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à son point de départ. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez la maintenir pendant la manœuvre.

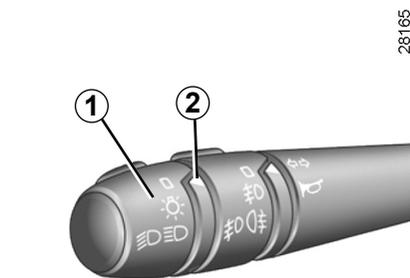
En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à son point de départ.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (1/2)



Feux de position

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.



Feux de croisement

Tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **2**.

Un témoin s'allume au tableau de bord.

Feux de route

La manette **1** en position feux de croisement, tirez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés, un témoin s'allume au tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, tirez de nouveau la manette vers vous.

Extinction

Ramenez l'extrémité de la manette **1** à sa position initiale.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

À l'ouverture des portes avant, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, ...).



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon fonctionnement de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

De manière générale, veillez à ce que les feux ne soient pas occultés (saleté, boue, neige, transport d'objets pouvant les cacher...).

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (2/2)



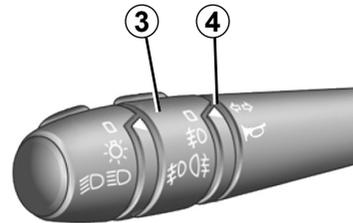
30566

Feux de brouillard avant

Tournez l'anneau central **3** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le feu de brouillard ne peut fonctionner que si un éclairage extérieur est sélectionné. Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ces feux quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.



28165

Feux de brouillard arrière

Tournez l'anneau central **3** de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **4**.

Le feu de brouillard ne peut fonctionner que si un éclairage extérieur est sélectionné. Un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'est plus nécessaire pour ne pas gêner les autres usagers.

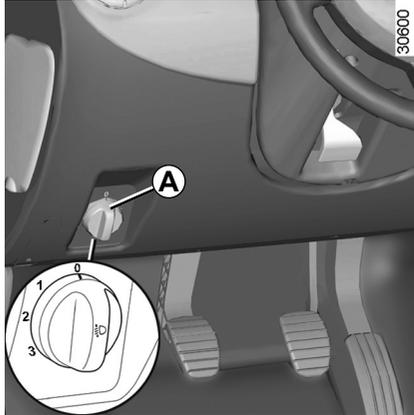
Extinction des feux de brouillard

Faites de nouveau pivoter l'anneau central **3** pour amener le symbole correspondant au feu de brouillard ou à la position d'extinction face au repère **4**.

Le témoin correspondant s'éteint au tableau de bord.

L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction des feux de brouillard avant et arrière.

RÉGLAGE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX

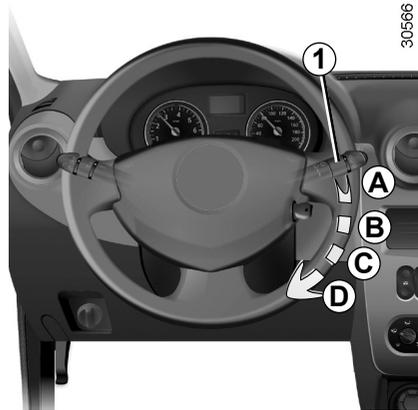


La commande **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez la commande **A** dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour baisser les faisceaux et dans le sens des aiguilles d'une montre pour les lever.

Exemples de position de réglage de la commande A en fonction de la charge	
Conducteur seul ou avec un passager à l'avant	0
Conducteur avec un passager à l'avant et un passager à l'arrière	0
Conducteur avec un passager à l'avant et deux passagers à l'arrière	1
Conducteur avec un passager à l'avant et trois passagers à l'arrière	1
Conducteur avec un passager à l'avant, trois passagers à l'arrière et des bagages	2
Conducteur avec un passager à l'avant et des bagages	3

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE AVANT



Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez dans le plan du volant, la manette **1** :

- A** Arrêt.
- B** Balayage intermittent.
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes.
- C** Balayage continu lent.
- D** Balayage continu rapide.



Lave-vitre avant (suivant véhicule)

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.



Lors des interventions sous le capot moteur, assurez-vous que la manette d'essuie-vitre est en position **A** (arrêt). Risque de blessures.



Avant toute action sur le pare-brise (lavage du véhicule, dégivrage, nettoyage du pare-brise, ...) ramenez la manette **1** en position **A** (arrêt).

Risque de blessures et/ou de détériorations.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

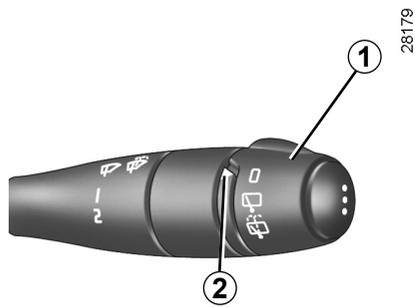
Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre pare-brise.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

Après avoir remis le contact, placez simplement la manette **1** en position **A** pour les ramener en position arrêt.

ESSUIE-VITRE, LAVE-VITRE ARRIÈRE/DÉGIVRAGE



Essuie-vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

Essuie-lave-vitre arrière

Contact mis, tournez l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le symbole en face du point de repère **2**.

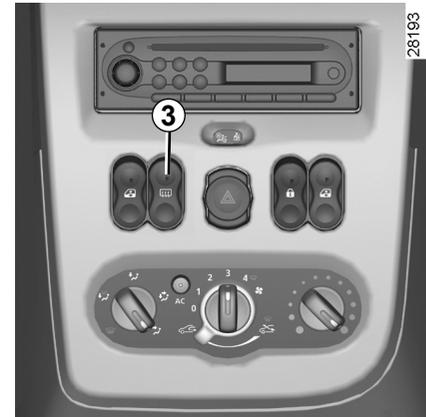
Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.

Avant d'utiliser l'essuie-vitre arrière, assurez-vous qu'aucun objet transporté ne gêne la course du balai.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Nettoyez régulièrement votre vitre arrière.



Lunette arrière dégivrante

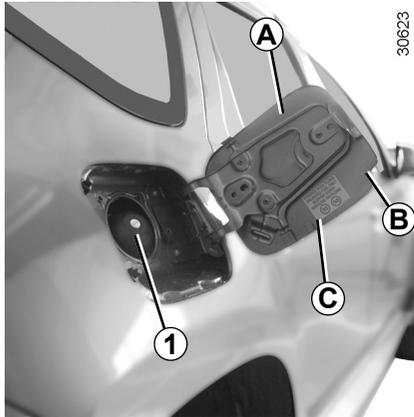
Moteur tournant, appuyez sur la touche **3** (le témoin s'allume au tableau de bord).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et suivant véhicule, des rétroviseurs électriques dégivrants.

Suivant véhicule, l'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après 12 minutes de fonctionnement (le témoin s'éteint) ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **3** (le témoin s'éteint).

RÉSERVOIR CARBURANT (1/3)



**Capacité utilisable du réservoir :
50 litres environ.**



Pour ouvrir la trappe à carburant **A**, passez le doigt dans la découpe **B**.

Pour fermer, repoussez la trappe à carburant **A** avec la main jusqu'en butée.

Suivant véhicule, le bouchon **1** se déverrouille avec la clé de contact. Sinon, il est lié au véhicule par un fil plastique.

Pour le remplissage reportez-vous au paragraphe « Remplissage carburant ».

Pendant le remplissage un porte-bouchon **2** est prévu sur le battant de la trappe.



**Bouchon de remplissage :
il est spécifique.** Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous au Représentant de la marque.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne lavez pas la zone de remplissage au nettoyeur haute pression.

RÉSERVOIR CARBURANT (2/3)

Qualité du carburant

Utilisez un carburant de bonne qualité respectant les normes en vigueur particulières à chaque pays et impérativement conforme aux indications portées sur l'étiquette **C** située dans la trappe à carburant.

Reportez-vous au tableau « Caractéristiques moteurs » en chapitre 6.

Version essence

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb. L'indice d'octane (RON) doit être conforme aux indications portées sur l'étiquette **C** située dans la trappe à carburant.

Versions diesel

Utilisez impérativement du gazole conforme aux indications portées sur l'étiquette **C** située à l'intérieur de la trappe à carburant.

Véhicules fonctionnant au carburant à base d'éthanol

Utilisez **impérativement** de l'essence sans plomb ou un carburant contenant au maximum 85 pour cent d'éthanol (E85).

Par grand froid, le démarrage du moteur peut être difficile, voire impossible.

Nota : lors de l'utilisation de ce carburant vous pouvez constater une surconsommation.

Au changement de carburant, le moteur doit s'adapter ce qui peut entraîner des désagréments (démarrages plus longs, à-coups, ...) pendant quelques minutes.



Ne mélangez pas d'essence (sans plomb ou E85) au gazole, même en faible quantité.

N'utilisez pas de carburant à base d'éthanol si votre véhicule n'y est pas adapté.

Remplissage carburant

Introduisez le pistolet pour repousser le clapet **A** et amenez-le jusqu'**en butée** avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).

Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage. À la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Lors du remplissage, veillez à ce qu'il n'y ait pas de pénétration d'eau. Le clapet **A** et son pourtour doivent rester propres.

Versions essence

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un système de sécurité qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

RÉSERVOIR CARBURANT (3/3)

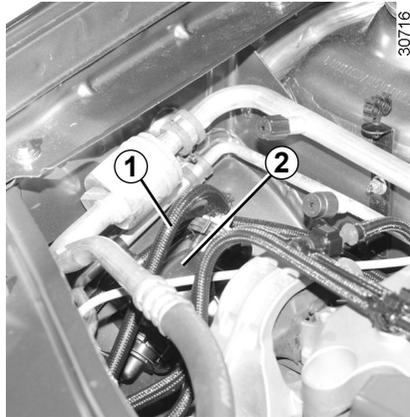


Odeur persistante de carburant
En cas d'apparition d'une odeur persistante de carburant, veuillez :

- procéder à l'arrêt du véhicule compatible avec les conditions de circulation et couper le contact ;
- enclencher le signal de détresse, faire descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation ;
- faire appel à un Représentant de la marque.



Toute intervention ou modification sur le système d'alimentation carburant (boîtiers électroniques, câblages, circuit carburant, injecteur, capots de protection...) est rigoureusement interdite en raison des risques qu'elle peut présenter pour votre sécurité (sauf par le personnel qualifié du Réseau de la marque).



Poire de réamorçage

(version diesel)

Après une panne due à l'épuisement complet du carburant, vous devez réamorcer le circuit avant d'essayer de redémarrer le moteur.

Nota : la poire est située toujours sur le côté droit du compartiment moteur.

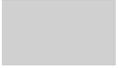
Actionnez la poire **2** jusqu'à ce que le carburant s'écoule dans le tuyau **1**.

Si le moteur ne redémarre pas après plusieurs tentatives, faites appel à un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



1.56



Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)

Rodage, Contacteur démarrage	2.2
Démarrage, Arrêt du moteur	2.3
Particularités des versions essence	2.4
Particularités des versions diesel	2.5
Conseils : antipollution, économies de carburant, conduite	2.6
Environnement	2.9
Levier de vitesses, Frein à main	2.10
Transmission : 4 roues motrices (4WD)	2.11
Dispositifs de correction et d'assistance à la conduite	2.15
	2.1

RODAGE, CONTACTEUR DÉMARRAGE

Version essence

Jusqu'à **1 000 km**, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3 000 à 3 500 tr/mn.

Ce n'est qu'après **3 000 km** environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.

Version diesel

Jusqu'à **1 500 km**, ne dépassez pas 2 500 tr/mn. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6 000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

N'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au document d'entretien du véhicule.



Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au verrouillage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis.

- **version essence** : vous êtes prêt à démarrer.
- **version diesel** : le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur.

Lâchez la clé dès que le moteur part.

DÉMARRAGE, ARRÊT DU MOTEUR

Mise en route du moteur

Par grand froid (température inférieure à $-20\text{ }^{\circ}\text{C}$) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

Assurez-vous que le système antidémarrage n'est pas en fonctionnement. Reportez-vous au paragraphe « Système antidémarrage » en chapitre 1.

Injection essence

Moteur froid ou chaud

- Actionnez le démarreur **sans accélérer**,
- Relâchez la clé dès le départ du moteur.



Injection diesel

Tournez la clé de contact jusqu'à la position « Marche » **M** et maintenez cette position jusqu'à extinction du témoin de préchauffage moteur.

Amenez la clé jusqu'à la position « Démarrage » **D sans accélérer**.

Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop » **St**.



Ne quittez jamais votre véhicule clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée.

En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes.

Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que les airbags.

Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé ;
- utilisation d'essence plombée ;
- utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés par le constructeur.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- système d'allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite ;
- perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par un Représentant de la marque les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre véhicule au Représentant de la marque suivant les périodicités préconisées dans votre document d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Si les témoins  et  s'allument consultez rapidement un Représentant de la marque.

En roulage, suivant la qualité du carburant utilisé, des fumées blanches peuvent exceptionnellement apparaître.

Cela est dû au nettoyage automatique du filtre à particules et est sans conséquence sur le comportement du véhicule

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du carburant**, il est nécessaire de réamorcer le circuit à carburant : reportez-vous au chapitre 1, paragraphe « Réservoir carburant » avant de redémarrer le moteur.

Précautions hivernales

Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée ;
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que herbe ou feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (1/3)

De par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre véhicule est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Il participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Mais le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépend aussi de vous. Veillez à son bon entretien et à sa bonne utilisation.

Entretien

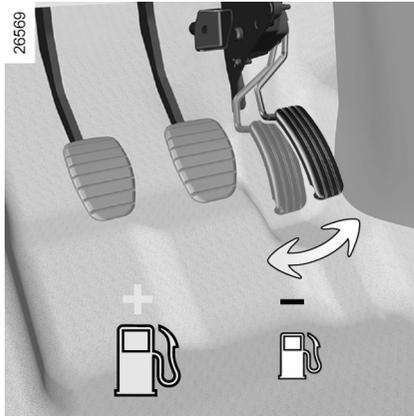
Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez un Représentant de la marque les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans le programme d'entretien : il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

Réglages moteur

Filtre à air, filtre à gazole : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (2/3)



Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce témoin au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».
- Freinez le moins possible. En appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.
- Évitez les accélérations brutales.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les véhicules modernes.
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position de pied sur l'accélérateur.

- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires. Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

Véhicules équipés de la transmission 4x4 (4WD)

Sur sol horizontal, véhicule à vide, il est recommandé de démarrer en deuxième.



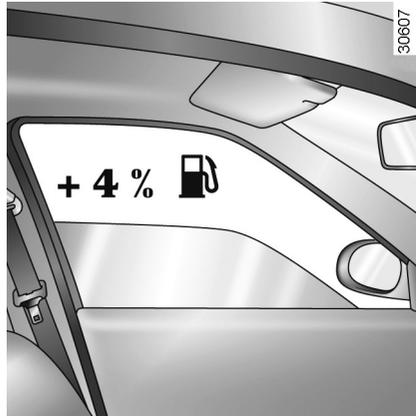
Votre véhicule a une garde au sol plus importante que les véhicules de tourisme. Cela induit un centre de gravité plus haut et donc une sensibilité au renversement plus importante lors de sollicitations brusques ou amples et en virage serré avec une vitesse excessive.

Soyez d'autant plus vigilant lorsque le véhicule est chargé (en particulier charge sur le toit).

Assurez-vous que l'ensemble des passagers du véhicule sont correctement ceinturés.

Une étiquette collée sur le pare-soleil vous en informe.

CONSEILS : antipollution, économies de carburant, conduite (3/3)



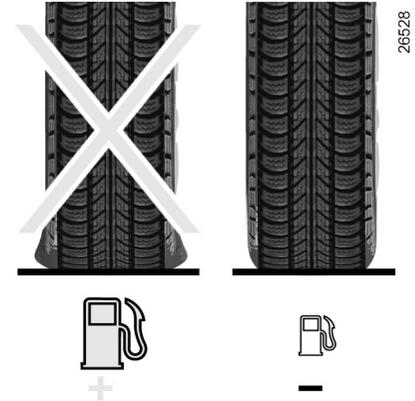
Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile. **Mais** (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler vitres ouvertes entraîne à 100 km/h : +4 % de consommation.

- **Pour les véhicules équipés du conditionnement d'air**, il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant son utilisation. Pour les véhicules équipés d'un conditionnement d'air sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement :

- Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.
- Évitez le plein de carburant à ras bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.



- Évitez l'utilisation en « porte-à-porte » (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés) car, dans ce cas, le moteur n'atteint jamais sa température idéale.

Pneumatiques

L'augmentation de la consommation peut être le fait :

- d'une pression insuffisante,
- de l'usage de pneumatiques non préconisés.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter **l'environnement** tout le long de sa durée de vie : lors de sa fabrication, pendant son utilisation et enfin pour sa fin de vie.

Fabrication

La fabrication de votre véhicule s'effectue dans un site industriel appliquant des démarches de progrès sur la réduction des impacts environnementaux vis-à-vis des riverains et de la nature (réduction des consommations d'eau et d'énergie, des nuisances visuelles et sonores, des rejets atmosphériques et aqueux, tri et valorisation des déchets).

Émissions

Dans la phase d'utilisation, votre véhicule a été conçu de manière à émettre moins d'émission de gaz à effet de serre (CO₂), et donc à moins consommer (ex : 140 g/km équivaut à 5,3 l/100km pour un véhicule Diesel).

De plus, les véhicules sont équipés de systèmes de dépollution tels que le pot catalytique, la sonde lambda, le filtre à charbon actif (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir)...

Pour certains véhicules diesel, ce système est complété par un filtre à particules permettant de réduire les émissions de particules de suies.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement

- Les pièces usées et remplacées lors de l'entretien courant de votre véhicule (batterie, filtre à huile, filtre à air, piles...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée) doivent être déposés auprès des organismes spécialisés.
- Le véhicule hors d'usage doit être remis à des centres agréés afin d'assurer son recyclage.
- Dans tous les cas, respectez les lois locales.

Recyclage

Votre véhicule est recyclable à 85% et valorisable à 95%.

Pour atteindre ces objectifs, de nombreuses pièces du véhicule ont été conçues de manière à permettre leur recyclage. Les architectures et les matières ont été particulièrement étudiées afin de faciliter le démontage de ces composants et leur retraitement dans des filières spécifiques.

Dans le but de préserver les ressources en matières premières, ce véhicule intègre de nombreuses pièces en matières plastiques recyclées ou en matières renouvelables (matières végétales ou animales telles que coton ou laine respectivement).

LEVIER DE VITESSES, FREIN À MAIN



Pour passer la marche arrière (véhicule à l'arrêt)

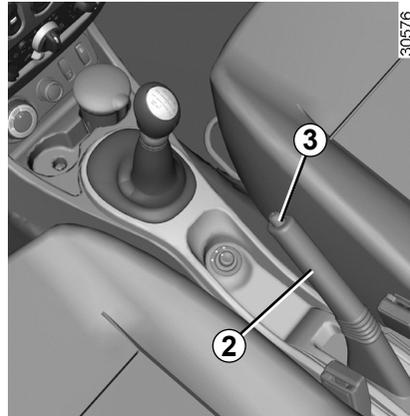
Suivez la grille dessinée sur le pommeau **1**.

Le feu de recul s'allume dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).



En cas de choc sur le soubassement du véhicule (exemple : contact avec une borne, un trottoir surélevé ou tout autre mobilier urbain) vous pouvez endommager le véhicule (exemple : déformation d'un essieu...).

Afin d'éviter tout risque d'accident, faites contrôler votre véhicule par un Représentant de la marque.



Frein à main

Pour desserrer

Tirez le levier **2** légèrement vers le haut, enfoncez le bouton **3** et ramenez le levier au plancher.

Pour serrer

Tirez le levier **1** vers le haut, assurez-vous que le véhicule soit bien immobilisé.



En roulage, veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré.

Risque de surchauffe.



À l'arrêt, selon la pente et/ou la charge du véhicule, il peut être nécessaire d'ajouter au moins deux crans supplémentaires de serrage et d'engager une vitesse (1^{re} ou marche arrière).

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (1/4)



Sachez que la conduite d'un véhicule en tout terrain n'a rien de similaire à la conduite d'un véhicule sur route.

Pour utiliser le potentiel de votre véhicule en tout terrain il est conseillé de suivre une formation de conduite de véhicule 4x4 (4WD).

Votre sécurité et celle de vos passagers dépend de vous, de votre compétence et de l'attention que vous prenez en roulage en tout terrain.

Sélecteur de mode 4x2 (2WD), 4x4 (4WD)

En fonction des conditions de circulation, vous pouvez choisir, en tournant le sélecteur **1**, un mode parmi :

- 2WD ;
- AUTO ;
- 4WD Lock.

Mode « AUTO »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **1** en position « **AUTO** ».

Principe de fonctionnement

Le mode « AUTO » distribue automatiquement le couple moteur entre les essieux avant et arrière en fonction des conditions routières et de la vitesse du véhicule. Cette position optimise la tenue de route. Utilisez ce mode sur tout type de route (route sèche, neige, chaussée glissante...) ou lorsque vous tractez (remorque, caravane...). Il n'y a pas d'indication au tableau de bord concernant ce mode.

Mode « 2WD »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **1** en position « 2WD ». Le témoin

2WD s'allume au tableau de bord.

Principe de fonctionnement

Le mode « 2WD » utilise uniquement les roues avant. Utilisez ce mode sur routes sèches et adhérentes.

30575

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (2/4)

Pour désactiver ce mode, tournez le sélecteur **1** en position « AUTO ». Le témoin **2WD** s'éteint au tableau de bord.

Mode « 4WD Lock »

Pour activer ce mode, tournez le sélecteur **1** en position « 4WD Lock ». Le sélecteur revient ensuite à la position « AUTO ». Le témoin **4WD Lock** s'allume au tableau de bord.

Principe de fonctionnement

Le mode « 4WD Lock » distribue le couple moteur entre les essieux avant et arrière de façon à optimiser les capacités de franchissement du véhicule en situation tout terrain. Ce mode est à utiliser uniquement hors des routes carrossables (par exemple, boue, fortes pentes, sable).

Pour désactiver ce mode, tournez à nouveau le sélecteur **1** en position « 4WD Lock ». Le témoin s'éteint au tableau de bord. Lors de l'arrêt du moteur, le mode 4WD Lock est maintenu pendant une minute.

Au-delà d'une minute, le système bascule en mode 2WD ou AUTO en fonction de la position du sélecteur.

Nota : si le véhicule dépasse environ 60 km/h, en mode « 4WD Lock », le système repasse automatiquement

en mode « AUTO ». Le témoin **4WD Lock** s'éteint.

Particularités de la transmission 4 roues motrices

Le véhicule peut faire plus de bruit lorsque les modes « AUTO » ou « 4WD Lock » sont activés. Ceci est normal.

Si le système détecte une différence de dimensions entre les roues avant et arrière (cas par exemple d'un sous-gonflage, d'une usure prononcée sur un essieu...), le système passe automatiquement en mode « 2WD ».

Les témoins **2WD** et  s'affichent au tableau de bord. Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque.

Une résolution de ce problème peut être le changement des pneumatiques. Utilisez toujours quatre pneumatiques identiques (même marque, même structure...) et d'usure similaire.

Si les roues patinent de façon excessive, il se peut que des composants mécaniques chauffent.

Si cela arrive :

- dans un premier temps, le témoin **4WD Lock** clignote. Le mode « 4WD Lock » est toujours activé, mais il est recommandé de s'arrêter dès que possible pour laisser le système refroidir (jusqu'à l'arrêt du clignotement du témoin) ;
- si le patinage des roues se poursuit, le système passe automatiquement en mode « 2WD » pour préserver les éléments mécaniques.

Le témoin **2WD** clignote. Il n'est alors plus possible de sélectionner un autre mode tant que le clignotement est présent.

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (3/4)

Dans ce cas, il est recommandé de s'arrêter dès que possible pour laisser le système refroidir (jusqu'à l'arrêt du clignotement du témoin).

Ce refroidissement peut durer jusqu'à cinq minutes environ.

Lorsque le système détecte un glissement trop important des roues avant, le fonctionnement du moteur est adapté pour réduire le patinage.

Antiblocage des Roues en mode LOCK (véhicules équipés d'ABS)

Lorsque le mode 4WD Lock est actif, un mode tout-terrain de l'ABS est enclenché. Dans ce cas, les roues peuvent se bloquer de manière cyclique pour mieux s'enfoncer dans le sol, ce qui réduit les distances de freinage sur sol meuble. Tant que ce mode est activé :

- la manoeuvrabilité du véhicule est limitée durant le freinage. Ce mode de fonctionnement n'est donc pas conseillé en condition de très faible adhérence (glace par exemple).
- certains bruits peuvent apparaître. Ceci est normal et ne constitue pas une anomalie de fonctionnement.

Contrôle Dynamique de Conduite et système anti-patinage lors d'un roulage «tout-terrain» (véhicules équipés d'ESP)

Lors d'un roulage sur sol meuble (sable, boue, neige profonde), il est recommandé de désactiver l'ESP en appuyant sur le contacteur « ESP ».

Dans ce cas, seule la fonction de freinage roue par roue reste active. Cette fonction va freiner le ou les roues qui patinent pour permettre de transmettre du couple moteur sur les roues ayant le plus d'adhérence. Ceci est particulièrement utile en situation de croisement de pont.

Toutes les fonctions de l'ESP seront à nouveau actives au-delà de 50 km/h environ, (60 km/h en mode 4WD Lock), ou après redémarrage du moteur, ou en appuyant de nouveau sur le contacteur « ESP ».

Anomalies de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, le système passe automatiquement en mode

« 2WD », les témoins  et  s'allument.

Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque.

Dans certains cas d'anomalie de fonctionnement, il se peut que le système refuse de passer en mode « 2WD » ou en mode « 4WD Lock ».Le mode « AUTO » reste actif.

Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

TRANSMISSION : 4 roues motrices (4WD) (4/4)



Système 4 roues motrices

- Quel que soit le mode sélectionné, ne démarrez pas le moteur si les quatre roues ne sont pas toutes sur le sol, par exemple lors de l'utilisation d'un cric ou d'un banc à rouleaux.
- Ne tournez pas le sélecteur de mode en virage, en marche arrière ou lorsque des roues patinent fortement. Sélectionnez le mode « 2WD », « AUTO » ou « 4WD Lock » uniquement lorsque le véhicule roule en ligne droite.
- Utilisez exclusivement des pneumatiques répondant aux caractéristiques requises.
- Le mode « 4WD Lock » est exclusivement réservé à la conduite en dehors **des routes carrossables**. Tout autre utilisation de ce mode risque de dégrader la manoeuvrabilité et de détériorer les éléments mécaniques du véhicule.
- Montez toujours sur les quatre roues des pneumatiques aux caractéristiques identiques (marque, taille, structure, usure...). L'utilisation de pneumatiques de tailles différentes sur les roues avant et arrière et/ou gauche et droite peut avoir des conséquences graves sur les pneumatiques mêmes, la boîte de vitesses, la boîte de transfert, les pignons du différentiel arrière...

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (1/4)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'**ABS (antiblocage des roues)** ;
- de l'**assistance au freinage d'urgence** ;
- du **contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ASR**.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. **Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite.** Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Particularité des véhicules 4 roues motrices

En mode « 4WD Lock » le système peut laisser se bloquer brièvement les roues pour optimiser la distance de freinage sur sol très mou (neige, boue, sable...).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (2/4)

Anomalies de fonctionnement

- Si le témoin  s'allume au tableau de bord pendant la conduite, **la sécurité du freinage est toujours garantie sans ABS** ;
-  et , s'allument au tableau de bord pendant la conduite, **cela indique une défaillance des dispositifs de freinage**.

Dans les deux cas consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

2.16

Assistance au freinage d'urgence avec Répartiteur électronique de freinage

(suivant véhicule)

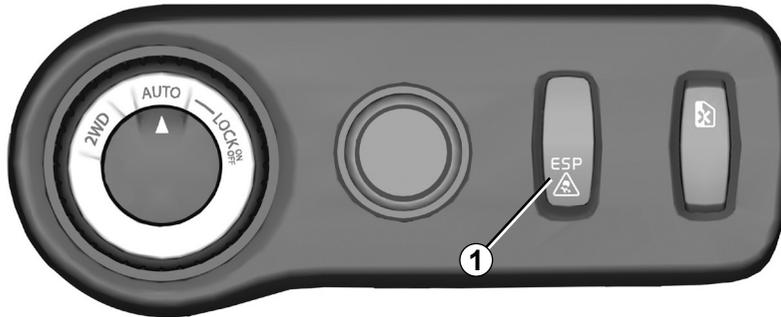
C'est un système complémentaire à l'ABS qui aide à réduire les distances d'arrêt du véhicule.

Principe de fonctionnement

Le système permet de détecter une situation de freinage d'urgence. Dans ce cas, l'assistance de freinage développe instantanément sa puissance maximum et peut déclencher la régulation ABS.

Le freinage ABS est maintenu tant que la pédale de frein n'est pas relâchée.

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (3/4)



30575

Particularité des véhicules 2 roues motrices

La fonction **ESP** ne peut pas être inhibée manuellement (absence du contacteur 1).

Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR

Contrôle dynamique de conduite ESP (suivant véhicule)

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage ASR

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélération ou de décélération.

Désactivation de la fonction

La désactivation de la fonction antipatinage ASR entraîne aussi la désactivation de la fonction ESP (reportez-vous en page suivante).

DISPOSITIFS DE CORRECTION ET D'ASSISTANCE À LA CONDUITE (4/4)

Particularité des véhicules 4 roues motrices

Inhibition de la fonction ESP

Dans certaines situations (conduite sur sol très mou : neige, boue, sable... ou conduite avec des roues chaînées), le système peut réduire la puissance moteur pour limiter le patinage. Si cet effet n'est pas souhaité, il est possible de désactiver la fonction par appui sur le contacteur 1.

Le témoin  s'affiche au tableau de bord pour vous en avertir.

Si vous désactivez cette fonction, le système antipatinage ASR est également désactivé.

L'ESP et l'ASR apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 1.

Nota : la fonction est automatiquement réactivée à la mise sous contact du véhicule ou dès le dépassement d'une vitesse d'environ 50 km/h en mode «AUTO » et « 2WD » et d'environ 60 km/h en mode « 4WD Lock ».

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur.

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin  clignote au tableau de bord.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement, les témoins

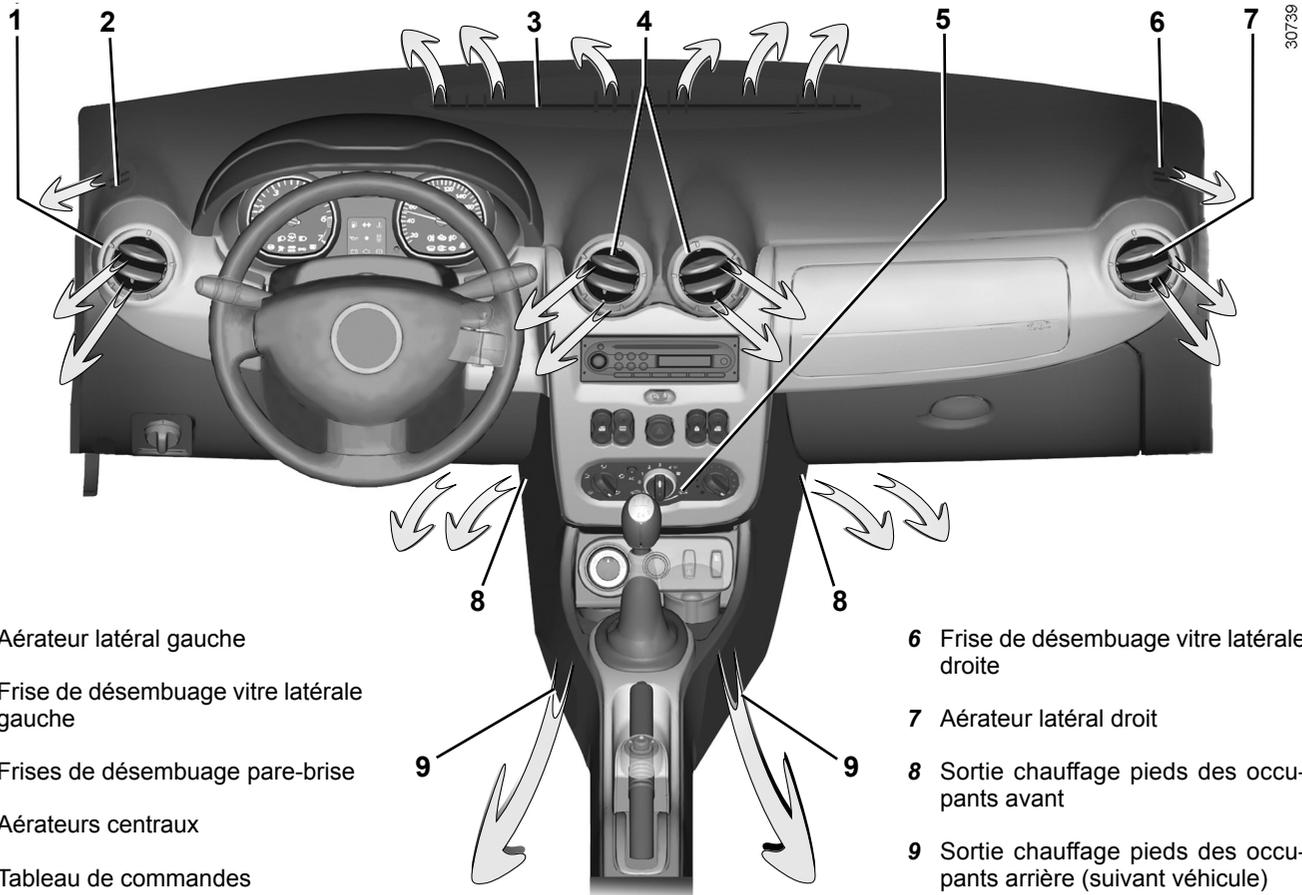
 et  s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESP et l'ASR sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs, sorties d'air	3.2
Chauffage - Ventilation - Air conditionné	3.4
Air conditionné : informations et conseils d'utilisation	3.8
Vitres	3.9
Éclairage intérieur	3.11
Pare-soleil, Poignée de maintien	3.12
Cendriers, Allume-cigares, Prise d'accessoires	3.13
Rangements, Aménagements l'habitacle	3.14
Banquette arrière	3.17
Coffre à bagages	3.18
Transport d'objets dans le coffre	3.19
Cache-bagages	3.20
Barres de toit	3.22
	3.1

AÉRATEURS, sorties d'air (1/2)



- 1 Aérateur latéral gauche
- 2 Frise de désembuage vitre latérale gauche
- 3 Frises de désembuage pare-brise
- 4 Aérateurs centraux
- 5 Tableau de commandes

- 6 Frise de désembuage vitre latérale droite
- 7 Aérateur latéral droit
- 8 Sortie chauffage pieds des occupants avant
- 9 Sortie chauffage pieds des occupants arrière (suivant véhicule)

3.2

AÉRATEURS, sorties d'air (2/2)



Aérateurs centraux et latéraux

Débit

Pour ouvrir l'aérateur **1** ou **3**, appuyez sur l'aérateur (point **2**) en fonction de l'ouverture souhaitée.



Orientation

Pour orienter le flux d'air faites pivoter l'aérateur **1** ou **3**.

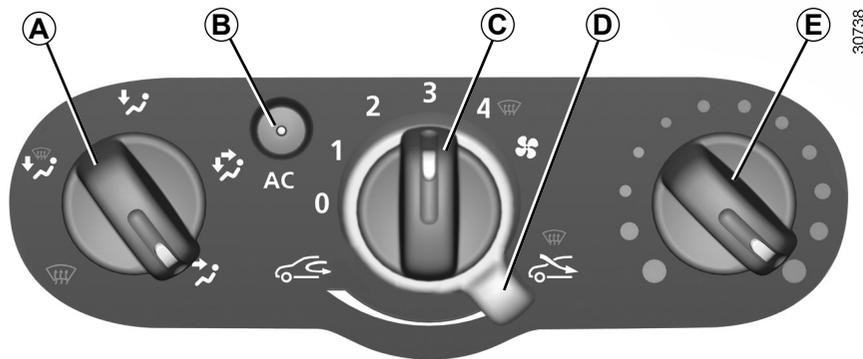
Contre des mauvaises odeurs dans votre véhicule, n'utilisez que des systèmes conçus à cet effet. Consultez un Représentant de la marque.



Ne rien introduire dans le circuit de ventilation du véhicule (par exemple en cas de mauvaise odeur...).

Risque de dégradation ou d'incendie.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (1/4)



Commandes (suivant véhicule)

- A** Répartition de l'air.
- B** Mise en service ou arrêt de l'air conditionné.
- C** Réglage de la vitesse de ventilation.
- D** Mise en service du mode isolation de l'habitacle/recyclage d'air.
- E** Réglage de la température de l'air.

Informations et conseils d'utilisation :

Reportez-vous au paragraphe « Air conditionné: informations et conseils d'utilisation ».

Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **A** pour mettre le curseur face aux positions repérées.

 Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

 Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.

 Le flux d'air est dirigé vers les pieds des occupants et les aérateurs de la planche de bord.

Pour diriger le flux d'air uniquement vers les pieds, fermez les aérateurs de la planche de bord.

 Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les frises de désembuage de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

 **Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord et assurez-vous d'être en air extérieur (commande D vers la droite).**

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et de vitres latérales avant.

Pour obtenir une efficacité maximale, positionnez la commande **C** sur **4**.

L'utilisation de l'air conditionné permet d'accélérer le désembuage.

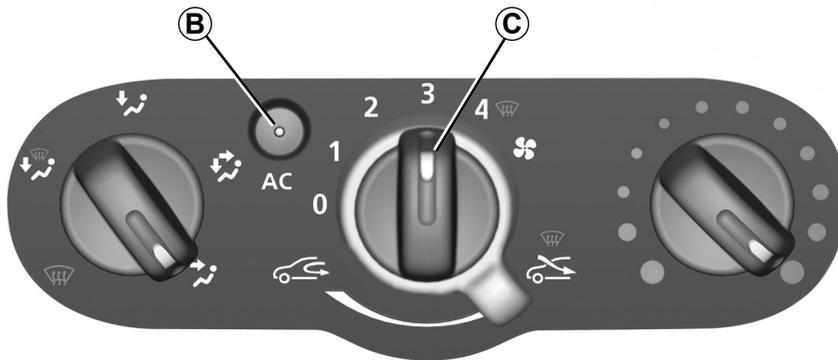
Sélection conseillée de désembuage:

Tournez les commandes A, C et D sur

la position .

Cette sélection permet un dégivrage et désembuage du pare-brise et des vitres latérales avant le plus rapide.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (2/4)



30738

Le fonctionnement de l'air conditionné entraîne une augmentation de la consommation d'essence (arrêtez-le lorsque vous n'en avez pas l'utilité).

Mise en service ou arrêt de l'air conditionné (suivant véhicule)

La touche **B** assure la mise en service ou l'arrêt de l'air conditionné.

La mise en service ne peut pas être effectuée si la commande **C** est positionnée sur **0**.

L'utilisation de l'air conditionné permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle ;
- d'éliminer la buée plus rapidement.

Nota : l'air conditionné peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

- Touche **B** non activée (témoin éteint)

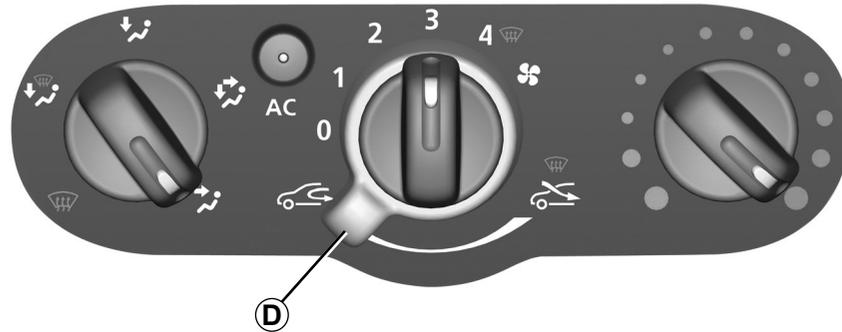
L'air conditionné n'est pas en service.

Les réglages sont alors identiques à ceux d'un véhicule sans l'air conditionné.

- Touche **B** activée (témoin allumé)

L'air conditionné est en service.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (3/4)



Mise en service du mode isolation de l'habitacle/ recyclage d'air

Amenez la commande **D** vers la gauche.

Dans ces conditions, l'air est pris dans l'habitacle et il est recyclé sans admission d'air extérieur.

Le recyclage d'air permet :

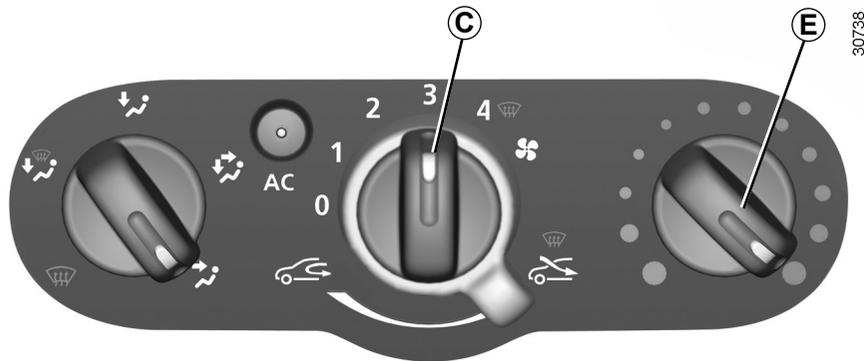
- de s'isoler de l'ambiance extérieure (circulation en zone polluée,...) ;
- d'atteindre avec plus d'efficacité le confort thermique souhaité dans l'habitacle.

Pour revenir sur la position « air extérieur », amenez la commande **D** vers la droite.

L'utilisation prolongée de cette position peut entraîner une formation de buée sur les vitres latérales et le pare-brise et des désagréments dus à un air non renouvelé dans l'habitacle.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) en manœuvrant la commande **D** vers la droite dès le franchissement de la zone polluée.

CHAUFFAGE, VENTILATION, AIR CONDITIONNÉ (4/4)



Réglage de la vitesse de ventilation

Manœuvrez la commande **C** de **0** à **4**.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

Si vous désirez fermer complètement l'entrée et arrêter l'installation, placez la commande **C** sur **0**.

Le système est arrêté : la vitesse de ventilation de l'air dans l'habitacle est nulle (véhicule à l'arrêt), vous pouvez néanmoins ressentir un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Réglage de la température de l'air

Manœuvrez la commande **E**.

Vers la droite : température maximale possible.

Vers la gauche : température minimale possible.

AIR CONDITIONNÉ : informations et conseils d'utilisation

Consommation

Il est normal de constater une augmentation de la consommation de carburant (surtout en milieu urbain) durant l'utilisation de l'air conditionné.

Pour les véhicules équipés de l'air conditionné sans mode automatique, arrêtez le système lorsque vous n'en avez plus l'utilité.

Conseils pour minimiser la consommation et donc aider à préserver l'environnement

Rouler aérateurs ouverts et vitres fermées.

Si le véhicule est resté stationné en pleine chaleur ou en plein soleil, pensez à l'aérer quelques minutes pour chasser l'air chaud avant de démarrer.

Entretien

Consultez le document d'entretien de votre véhicule pour connaître les périodicités de contrôle.

Anomalies de fonctionnement

D'une manière générale, en cas d'anomalie de fonctionnement, consultez le Représentant de la marque.

– Baisse d'efficacité au niveau du dégivrage, du désembuage ou de l'air conditionné.

Cela peut provenir de l'encrassement de la cartouche du filtre habitacle.

– Non-production d'air froid.

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le système.

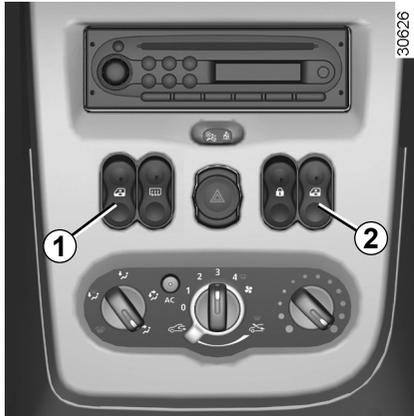
Présence d'eau sous le véhicule.

Après utilisation prolongée de l'air conditionné, il est normal de constater une présence d'eau provenant de la condensation sous le véhicule.



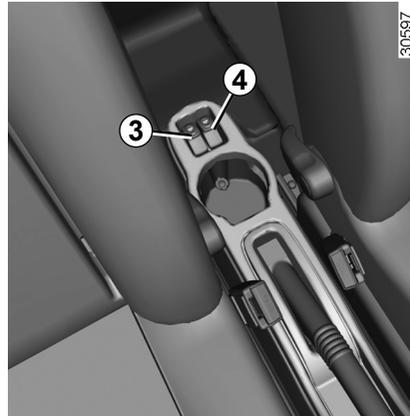
N'ouvrez pas le circuit de fluide frigorigène. Celui-ci est dangereux pour les yeux et pour la peau.

LÈVE-VITRES (1/2)



Lève-vitres électriques avant

Contact mis, appuyez sur le bas du contacteur **1** ou **2** pour baisser la vitre ou sur le haut du contacteur **1** ou **2** pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.



Lève-vitres électriques arrière

Contact mis, appuyez sur le contacteur **3** ou **4** pour baisser la vitre ou soulevez le contacteur **3** ou **4** pour la lever jusqu'à la hauteur désirée.

Évitez de poser un objet en appui sur une vitre entre-ouverte : risque d'endommagement du lève-vitre.



La fermeture des vitres peut occasionner des blessures graves.

LÈVE-VITRES (2/2)



30603

Condamnation et décondamnation des lève-vitres arrière

Appuyez sur le haut du contacteur **5** pour condamner le fonctionnement des lève-vitres arrière ou sur le bas du contacteur **5** pour le décondamner.



Sécurité occupants arrière

Le conducteur peut interdire le fonctionnement des lève-vitres arrière en appuyant sur le contacteur **5**.

Responsabilité du conducteur

Ne quittez jamais votre véhicule, clé ou télécommande à l'intérieur en y laissant un enfant (ou un animal), même pour une courte durée. En effet, celui-ci pourrait se mettre en danger ou mettre en danger d'autres personnes en démarrant le moteur, en actionnant des équipements comme par exemple les lève-vitres ou encore verrouiller les portes. En cas de coincement d'une partie du corps, inversez aussitôt le sens de la course de la vitre en appuyant sur le contacteur concerné.

Risque de blessures graves.



28198

Lève-vitres manuels

Tournez la manivelle **6** pour baisser ou soulever la vitre jusqu'à la hauteur désirée.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Plafonnier

En appuyant sur le contacteur **1**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des portes avant ou, suivant véhicule, de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées ;
- une extinction imposée.

Automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur (suivant véhicule)

- le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 30 secondes.
- si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 30 minutes.
- si toutes les portes sont fermées à la mise sous contact, il y a extinction progressive de l'éclairage.

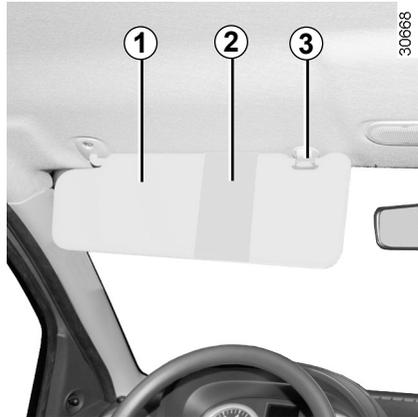


Spot de lecture (suivant véhicule)

En appuyant sur le contacteur **2**, vous obtenez :

- un éclairage imposé ;
- une extinction imposée.

PARE-SOLEIL, POIGNÉE DE MAINTIEN



Pare-soleil

Basculez le pare-soleil **1** ou **5** contre le pare-brise.

OU

Déclipez le pare-soleil de sa fixation **3** ou **4** et basculez-le contre la vitre de la porte.

Rangement pare-soleil 2

Il peut accueillir des tickets d'autoroute, des cartes.



Miroir de courtoisie (suivant véhicule)

Le pare-soleil passager est équipé d'un miroir de courtoisie **6** côté passager.

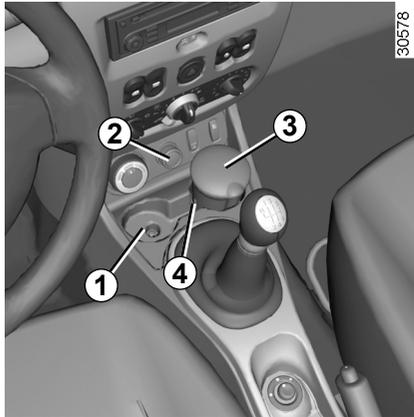


Poignée de maintien 7

Elle sert à se maintenir en roulage.

Ne l'utilisez pas pour monter dans le véhicule ou en descendre.

CENDRIERS, ALLUME-CIGARES, PRISE D'ACCESSOIRES



Cendrier

Il peut se loger indifféremment dans l'un des emplacements **1** ou **4**.

Pour l'ouvrir, soulevez le couvercle **3**.

Pour le vider, prenez le cendrier et videz-le.

Allume-cigares 2

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares **2**.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, remplacez-le sans l'enfoncer à fond.

OU

Prise d'accessoires 2

Elle est prévue pour le branchement d'accessoires agréés par les services techniques de la marque et dont la puissance ne doit pas dépasser 120 Watts (12V).



Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un allume-cigares et d'un cendrier, vous pouvez vous les procurer chez un Représentant de la marque.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (1/3)



Boîte à gants côté passager

Pour ouvrir, tirez la palette **1**.



Cette boîte à gants peut accueillir des documents de format A4...

À l'intérieur du portillon, un emplacement **2** est prévu pour des stylos, des cartes...



Précautions d'utilisation

Le cache **A** au fond de la boîte à gants protège une prise réservée exclusivement aux interventions du réseau de la marque.

Évitez donc d'entreposer des liquides dans ce rangement (risque d'infiltration en cas de fuite de liquide).

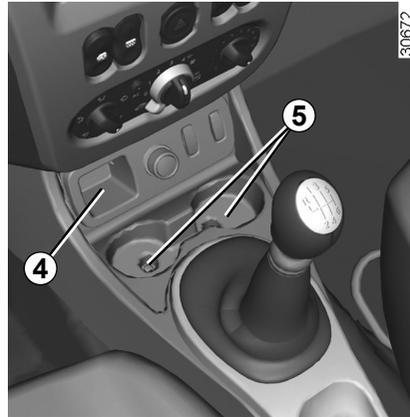


Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (2/3)



Vide-poches console centrale 3
(ou emplacement radio)



Vide-poches console centrale 4
(ou emplacement sélecteur de mode 4x2 (2WD), 4X4 (4WD))

Emplacements pour gobelet ou cendrier 5



Lors de la prise de virage, d'accélération ou de freinage, veillez à ce que le gobelet ne déborde pas.

Risque de brûlures si le liquide est chaud et/ou d'écoulement.



Vide-poches 6
(ou emplacement airbag passager)



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.

RANGEMENTS, AMÉNAGEMENTS HABITACLE (3/3)



Vide-poches portes avant 7



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet, en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

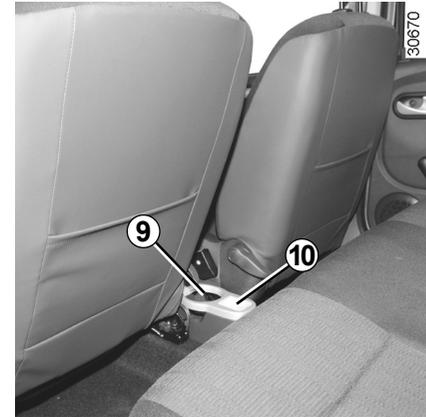
3.16



Poches de rangement sièges avant 8



Veillez à ce qu'aucun objet dur, lourd ou pointu ne soit placé dans les rangements « ouverts », de manière à ce qu'il ne puisse pas être projeté sur les occupants lors d'un virage, d'un freinage brusque ou en cas de choc.



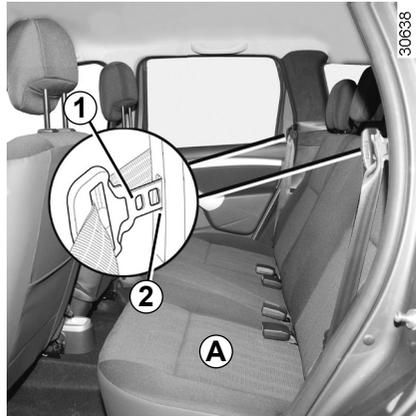
Porte-bouteilles 9

Il peut accueillir une bouteille de 1,5 litre.

Vide-poches arrière 10

(ou emplacement commandes lève-vitres électriques arrière)

BANQUETTE ARRIÈRE



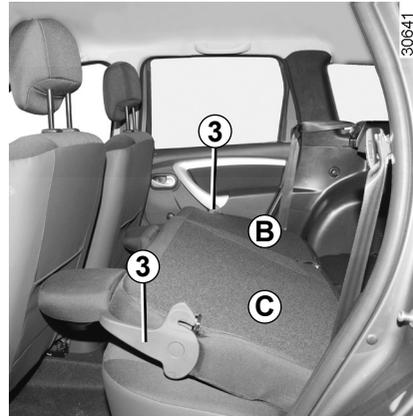
L'assise **A** et le(s) dossier(s) **B** et/ou **C** peuvent être rabattus pour permettre le transport d'objets encombrants.

Rabattement du (des) dossier(s) sur l'assise

Pour rabattre le(s) dossier(s) (suivant véhicule)

Introduisez les pènes **1** dans les logements **2** avant de manœuvrer le(s) dossier(s).

Abaissez complètement les appuis-tête arrière, reportez-vous au paragraphe «Appuis-tête arrière» en chapitre 1.



Abaissez la (les) poignée(s) **3**.

Abaissez le(s) dossier(s) **B** et/ou **C**.

Pour remonter le(s) dossier(s) (suivant véhicule)

Relevez le(s) dossier(s).

Assurez-vous du bon verrouillage des dossiers.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages véhicule à l'arrêt.



Lors de la remise en place du dossier, assurez-vous du bon verrouillage du dossier.

Dans le cas d'utilisation de housses de sièges, veillez à ce qu'elles ne gênent pas le verrouillage du dossier.

Veillez à bien positionner les ceintures.

Repositionnez les appuis-tête.



Vérifiez le bon positionnement et le bon fonctionnement des ceintures arrière après toute manipulation de la banquette arrière.



Lors des manœuvres de la banquette arrière, assurez-vous que rien ne vient gêner les ancrages (partie du corps, animal, graviers, chiffon, jouets...).

COFFRE À BAGAGES



Commande manuelle

Pour ouvrir, introduisez la clé dans la serrure et tournez-la (mouvement **A**). Sortez la clé et pressez le bouton **1**. Soulevez la porte du coffre.

Pour fermer, abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **2**. Lorsque la porte du coffre arrive à hauteur de l'épaule, lâchez la poignée intérieure et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte. Introduisez la clé dans la serrure et tournez-la (mouvement **B**).



Commande électrique

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Pour ouvrir, pressez le bouton **1** et soulevez la porte du coffre.

Pour fermer, abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure **2**.

Lorsque la porte du coffre arrive à hauteur de l'épaule, lâchez la poignée intérieure et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

A



30563

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre le ou les dossier(s) de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (Exemple **A**) ou contre les dossiers des sièges avant lorsque le ou les dossier(s) de la banquette arrière est (sont) rabattu(s) (Exemple **B**), reportez-vous au paragraphe « Banquette arrière » de ce chapitre.



Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

B



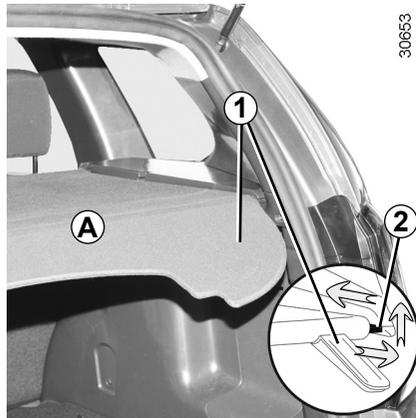
30564

Veillez à ce que la charge soit répartie uniformément sur la plus grande surface de chargement afin de ne pas endommager le véhicule.



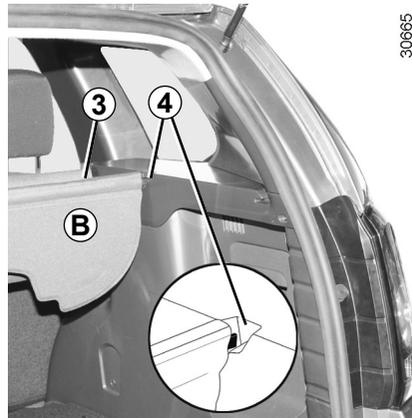
Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque.

CACHE-BAGAGES (1/2)



30653

Position d'utilisation A

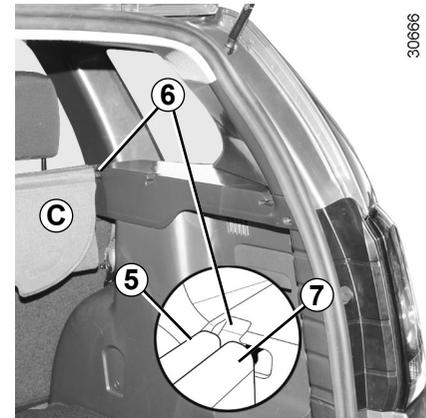


30665

Position d'utilisation B

Tirez légèrement les deux poignées **1** situées sous le cache-bagages et placez les deux extrémités **2** dans les encoches **4** situées de chaque côté du coffre.

Dans cette position d'utilisation, il est possible de poser un objet léger (exemple : un vêtement) dans l'espace **3** du cache-bagages.



30666

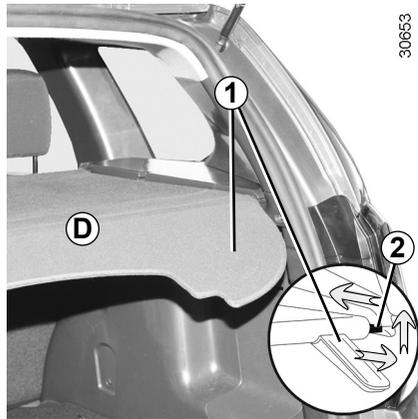
Position d'utilisation C

Retirez les deux extrémités **5** du cache-bagages côté banquette arrière des encoches **6** situées de chaque côté du coffre.

Introduisez les deux extrémités **7** du cache-bagages dans les encoches **6** et tirez-les légèrement vers vous.

Introduisez les deux extrémités **5** du cache-bagages dans les encoches **6**.

CACHE-BAGAGES (2/2)



Dépose du cache-bagages

Tirez légèrement les deux poignées **1** situées sous le cache-bagages **D** et retirez les deux extrémités **2** de ses encoches.

Retirez les deux extrémités côté banquette arrière du cache-bagages de ses encoches.

Repose du cache-bagages

Pour la repose, procédez dans le sens inverse de la dépose.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur le cache-bagages. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.

BARRES DE TOIT LONGITUDINALES



Lorsque le véhicule en est équipé, vous pouvez transporter des bagages ou des accessoires supplémentaires (porte-vélos, porte-skis...) sur une galerie de toit ou sur des barres de toit transversales fixées **1** sur les barres de toit longitudinales ou directement sur celles-ci.

Il est interdit de monter des barres de toit longitudinales sur les véhicules qui n'en sont pas équipés d'origine.

Pour le choix de l'équipement adapté à votre véhicule, nous vous conseillons de consulter votre Représentant de la marque. Pour le montage de l'équipement et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.2
Niveau huile moteur : généralités	4.3
Niveau huile moteur : appoint / remplissage	4.4
Niveaux :	4.6
Liquide de freins	4.6
Liquide de refroidissement moteur	4.7
Pompe d'assistance de direction	4.8
Réservoir lave-vitres	4.8
Filtres	4.9
Pressions de gonflage des pneumatiques	4.10
Batterie	4.11
Entretien de la carrosserie / compartiment moteur	4.12
Entretien des garnitures intérieures	4.15
	4.1

CAPOT MOTEUR



30637

Pour ouvrir, tirez la manette 1.

Déverrouillage de la sécurité du capot

Pour déverrouiller, levez légèrement le capot et dégagez le crochet 2 en poussant vers la gauche la palette 4.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

4.2



30628

Ouverture du capot moteur

Levez le capot, accompagnez-le, il est maintenu à l'aide du vérin 3.



Évitez de s'appuyer sur le capot moteur : risque de fermeture involontaire du capot.

Fermeture du capot moteur

Vérifiez que rien n'a été oublié dans le compartiment moteur.

Pour refermer le capot, prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 30 cm environ de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



S'assurer du bon verrouillage du capot.

S'assurer que rien ne vient gêner l'ancrage de verrouillage (gravier, chiffon...).



Lors d'un choc, même léger contre la calandre ou le capot, faites contrôler au plus vite le système de verrouillage du capot par un Représentant de la marque.

NIVEAU HUILE MOTEUR : généralités

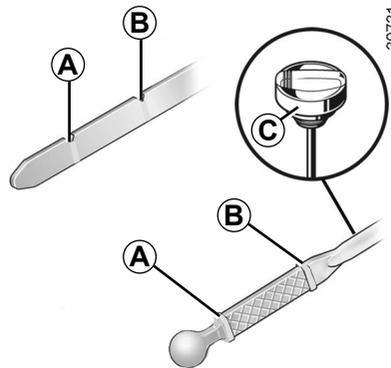
Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez le Représentant de la marque.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lecture du niveau d'huile

- sortez la jauge et essuyez-la avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » **C**, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » **A** ni dépasser le « maxi » **B**.

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.

Dépassement du niveau maximum d'huile moteur

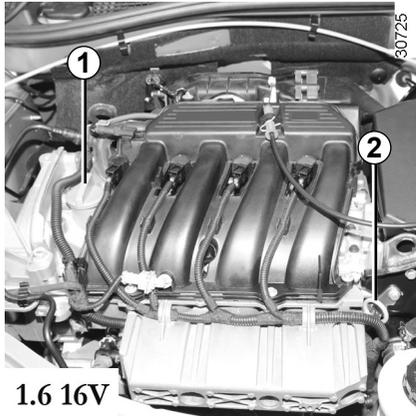
La lecture du niveau ne doit se faire qu'à l'aide de la jauge comme expliqué précédemment.

Si le niveau maxi est dépassé **ne démarrez pas votre véhicule** et faites appel à un Représentant de la marque.



Il ne faut en aucun cas dépasser le niveau maximum de remplissage **A** : risque d'endommagement du moteur et du catalyseur.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint / remplissage (1/2)



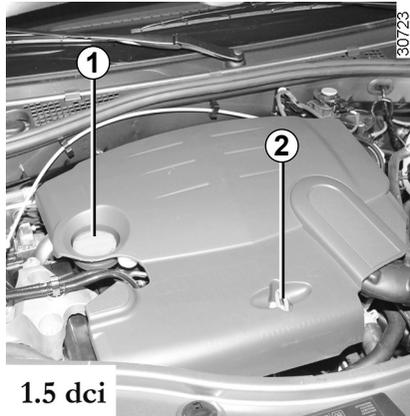
1.6 16V

Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

Qualité d'huile moteur

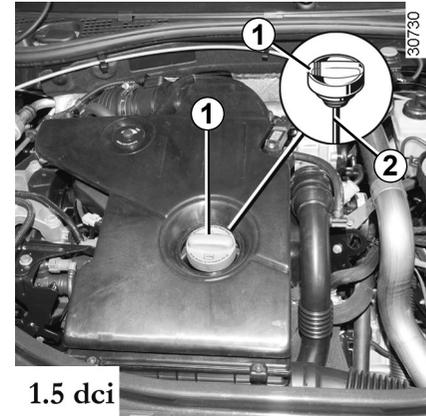
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



1.5 dci

- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 10 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Une fois le niveau lu, veillez à enfoncer la jauge jusqu'en butée ou à visser complètement le bouchon-jauge.



1.5 dci

Afin d'éviter les éclaboussures, nous vous conseillons d'utiliser un entonnoir lors de l'appoint/remplissage d'huile.

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre la jauge **2** et le bouchon **1**.

NIVEAU HUILE MOTEUR : appoint / remplissage (2/2)

Vidange moteur

Périodicité : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange filtre à huile compris.
(pour information)

Moteur 1.6 16V : 4,80 litres

Moteur 1.5 dCi : 4,50 litres

Qualité d'huile moteur

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.



Remplissage : attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.

Réinitialisation de l'alerte après vidange

(suivant véhicule)

Si vous effectuez la vidange moteur par vous-même, il sera nécessaire de réinitialiser l'alerte vidange moteur.

Pour cela, pendant les dix secondes suivant la mise sous contact :

- Appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur ;
- appuyez trois fois consécutives sur la pédale de frein.

La réinitialisation est effective lorsque le témoin  s'éteint. Si ce n'est pas le cas, recommencez l'opération.

Cas particulier : si vous vidangez avant l'alerte vidange moteur dépassée, il est également nécessaire de réinitialiser

l'alerte. Dans ce cas, le témoin  s'allume pendant environ 5 secondes pour confirmer la réinitialisation.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez le Représentant de la marque.



Vidange moteur : si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.
Risque de blessures.



Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.

NIVEAUX (1/3)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent et, en tout cas, chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Le contrôle du niveau se fait moteur à l'arrêt et sur sol horizontal.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

4.6

Niveau

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en dessous de la cote d'alerte « **MINI** » indiquée sur le bocal de liquide de freins **1**.

Si vous souhaitez vérifier par vous-même l'état d'usure des disques et des tambours procurez-vous le document expliquant la méthode de contrôle disponible dans le Réseau ou sur le site internet du constructeur.

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques (et prélevé d'un bidon scellé).

Périodicité de remplacement

Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

NIVEAUX (2/3)



30631

Liquide de refroidissement

Moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, le niveau **à froid** doit se situer entre les repères « MINI » et « MAXI » indiqués sur le bocal 2.

Complétez ce niveau **à froid** avant qu'il n'atteigne le repère « MINI ».



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Risque de brûlures.

Périodicité de contrôle de niveau

Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de remplacement

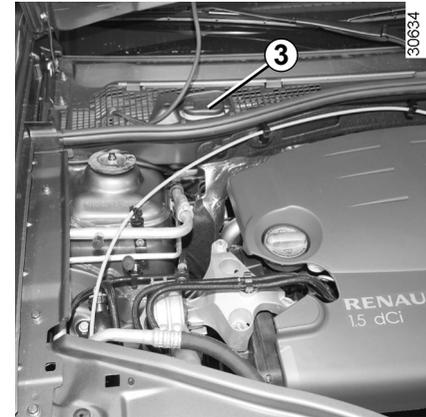
Reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.



30634

Réservoir lave-vitres

Remplissage : Ouvrez le bouchon 3, remplissez jusqu'à voir le liquide, fermez le bouchon.

Ce réservoir alimente les lave-vitres avant et arrière.

Liquide : Produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs : pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.

Utilisez les produits agréés par les Services Techniques.

NIVEAUX (3/3)



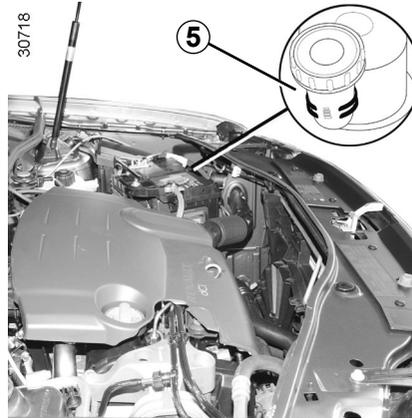
Bocal de liquide de direction assistée 4 ou 5

Niveau : pour un niveau correct à **froid**, moteur à l'arrêt et sur sol horizontal, il faut qu'il soit visible entre les repères « MINI » et « MAXI » sur les bocaux 4 ou 5.

Pour les opérations d'entretien de la direction assistée adressez-vous à un Représentant de la marque.

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez un Représentant de la marque.

4.8



Si vous sentez une différence de l'efficacité de la direction assistée, consultez un Représentant de la marque.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

FILTRES

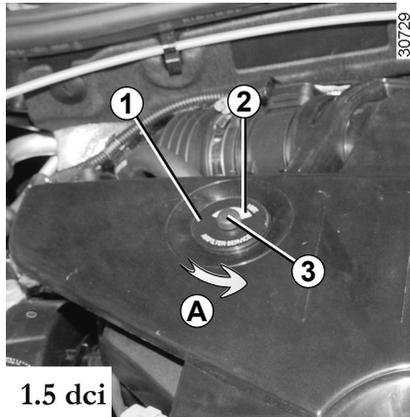
Le remplacement des éléments filtrants (filtre à air, filtre habitacle, filtre à gazole...) est prévu dans les opérations d'entretien de votre véhicule.

Périodicité de remplacement des éléments filtrants : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Filtre habitacle

Si votre véhicule n'est pas équipé d'origine d'un filtre habitacle, il est possible d'en installer un ultérieurement.

Adressez-vous à un Représentant de la marque.



Filtre à air

Lorsque le véhicule en est équipé, le capteur de colmatage **1** vous permet de voir l'état du filtre à air.

Le remplacement du filtre est prévu dans les opérations d'entretien : reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule.

Toutefois, il est nécessaire de le contrôler souvent surtout si vous roulez en milieu poussiéreux.

Si l'indicateur du niveau de colmatage **2** atteint les 100%, rendez-vous au plus tôt chez un Représentant de la marque pour faire remplacer le filtre.

Réinitialisation du capteur de colmatage du filtre à air

Une fois le filtre à air remplacé, tournez jusqu'en butée le bouton **3** du capteur de colmatage (mouvement **A**).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

PRESSIONS DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES



30664

La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur l'étiquette **A** située sur le chant de la porte conducteur. Pour la lire ouvrez la porte.

B : dimension des pneumatiques équipant le véhicule.

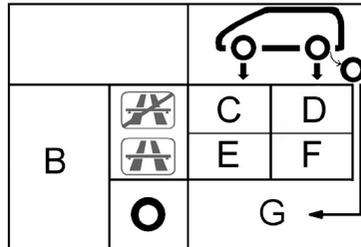
C : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage hors autoroute.

D : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage hors autoroute.

E : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues avant lors de roulage sur autoroute.



30629



F : pression de gonflage des pneumatiques pour les roues arrière lors de roulage sur autoroute.

G : pression de gonflage de la roue de secours.

Sécurité pneumatique et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

Particularité

Pour les véhicules utilisés à pleine charge (Masse Maxi Autorisée en Charge) et tractant une remorque. La vitesse maximale doit être limitée à **100 km/h** et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.

Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » au chapitre 6.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.

BATTERIE



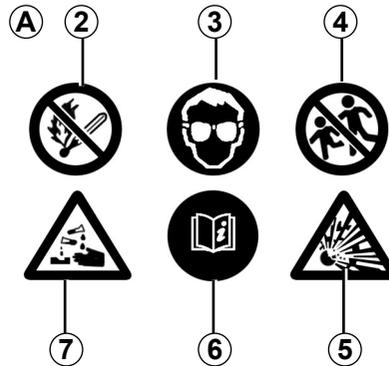
30633

La batterie **1** ne nécessite pas d'entretien.



La batterie étant spécifique veuillez à la remplacer par une batterie permettant le branchement d'un tuyau de dégazage.

Consultez un Représentant de la marque.



28705

Étiquette A

Respectez les indications portées sur la batterie :

- **2** Flamme nue interdite et défense de fumer ;
- **3** Protection obligatoire de la vue ;
- **4** Tenir éloigné des enfants ;
- **5** Matières explosives ;
- **6** Se reporter à la notice ;
- **7** Matières corrosives.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

Remplacement de la batterie

Cette opération étant complexe, nous vous conseillons de faire appel à un Représentant de la marque.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE / COMPARTIMENT MOTEUR (1/3)

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

- **d'agents atmosphériques corrosifs**
 - pollution atmosphérique (villes et zones industrielles) ;
 - salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud) ;
 - conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).
- **d'actions abrasives**

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...
- **des incidents de circulation**

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques, dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : bouchon à carburant, intérieur de la trappe à carburant,...) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.
- Diriger le jet d'eau haute pression directement sur les parties endommagées du véhicule (par exemple : boucliers peints, feux, éclairateurs...etc.). Lavez ces parties avec précaution à la main.
- Laver le véhicule en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Utiliser de brosses dures pour nettoyer les jantes en aluminium. Celle-ci peut rayer ou détériorer la couche protectrice de la jante.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler avec un véhicule enneigé ou boueux (les passages de roue, dessous de caisse, radiateur... doivent toujours être nettoyés de la neige ou de la boue).



Il est interdit de laver au jet haute pression le compartiment moteur : risque d'endommager les composants électriques/électroniques du compartiment moteur.
Une étiquette présente dans le compartiment moteur vous le rappelle.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE / COMPARTIMENT MOTEUR (2/3)

Ce qu'il faut faire

- Respecter les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).
- Respecter toujours les recommandations présentes sur les appareils de nettoyage haute pression (pression et distance du jet).
- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, ramenez la manette de l'essuie-vitre en position Arrêt (reportez-vous au paragraphe « essuie-vitre / lave-vitre avant » en chapitre 1), vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.

Déposez le fouet d'antenne radio si le véhicule en possède un.

Pensez à retirer l'adhésif et remettre l'antenne une fois le lavage terminé.

- Après chaque roulage sur tout terrain (par exemple : boueux, poussiéreux, sableux...) nettoyer rapidement le radiateur **par l'extérieur** du véhicule, à travers les ouvertures du bouclier pour éviter son obstruction ou colmatage (risque échauffement moteur).
- Lavez fréquemment votre véhicule, **moteur arrêté**, avec des shampoings sélectionnés par nos services (jamais de produits abrasifs) et en rinçant abondamment au jet de l'eau propre froide ou tiède (jamais chaude) :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
 - la couche de poussière ou de boue et les insectes ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
- le sel, surtout dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
- la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.
- Nettoyer le sable et la boue sur les roues notamment l'intérieur des jantes et des freins qui peuvent :
 - réduire l'efficacité de freinage et détériorer les composants du système de freinage ;
 - provoquer des vibrations dans la carrosserie et dans la colonne de direction.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans les boutiques de la marque.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE / COMPARTIMENT MOTEUR (3/3)

- Après le nettoyage du véhicule, vérifiez les freins pendant que vous roulez à petite vitesse pour voir si l'efficacité de freinage a été réduite par l'eau. Si c'est le cas, appuyez légèrement sur la pédale de frein pendant le roulage pour les sécher.
- Vérifier les orifices d'écoulement situés à la base des portes pour vous assurer qu'ils ne sont pas obstrués.
- Examiner régulièrement les jantes afin de déceler d'éventuelles traces de choc ou de corrosion. Ces dernières peuvent en effet provoquer une perte de pression ou endommager le pneumatique.
- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion, n'oubliez pas les visites périodiques. Reportez-vous au document d'entretien.
- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel ;
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- Vitres d'instrumentation

(ex. : tableau de bord, afficheur radio...).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec et doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

- Ceintures de sécurité

Elles doivent être tenues propres. Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détergers ou teinture est à proscrire.

Ce qu'il ne faut pas faire

Il est fortement déconseillé de positionner des objets au niveau des aérateurs tels que désodorisant, parfum... qui pourraient endommager l'habillage de planche de bord.



Il est fortement déconseillé d'utiliser un appareil de nettoyage haute pression ou de pulvérisations à l'intérieur de l'habitacle : cela pourrait nuire, entre autres, au bon fonctionnement des composants électriques ou électroniques présents dans le véhicule.



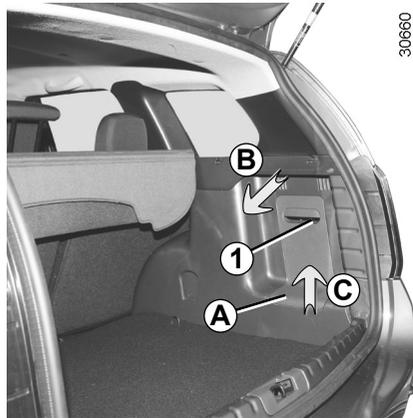
4.16



Chapitre 5 : Conseils pratiques

Outils	5.2
Crevaison	5.3
Kit de gonflage des pneumatiques	5.5
Enjoliveurs - jantes	5.8
Changement de roue	5.9
Pneumatiques	5.11
Remplacement des lampes	5.14
Feux avant	5.14
Feux de brouillard	5.17
Feux arrière	5.18
Répétiteurs latéraux	5.21
Éclaireurs intérieurs	5.22
Fusibles	5.25
Batterie	5.28
Télécommande à radiofréquence : pile	5.30
Balais d'essuie-vitre	5.31
Remorquage : dépannage	5.32
Remorquage : attelage	5.34
Prééquipement radio	5.35
Accessoires	5.36
Anomalies de fonctionnement	5.37
	5.1

OUTILS



30660

Accès aux outils

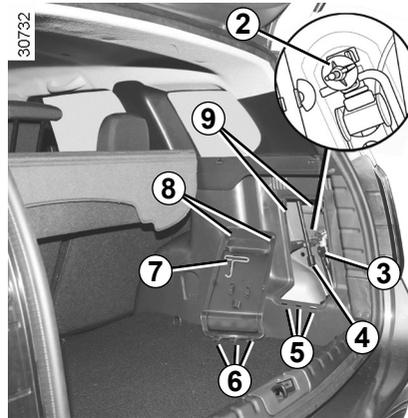
Les outils sont situés dans le coffre. La présence des différents outils dépend du véhicule.

Déclipez la trappe **A** en passant la main dans la poignée **1** (mouvement **B**).

Retirez la trappe (mouvement **C**).

Après l'utilisation des outils, veillez à bien positionner les trois ergots **6** dans les trois encoches **5**.

Fermez la trappe en vous assurant du cliquage des deux ergots **8** dans les deux encoches **9**.

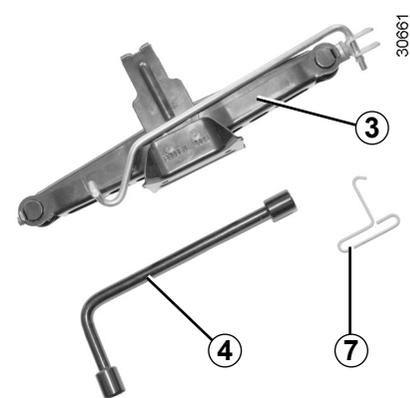


30732

Cric 3

Pour utiliser le cric, dévissez l'écrou **2**. Lors de sa remise en place, repliez correctement le cric avant de le remettre dans son logement.

Vissez l'écrou pour fixer le cric.



30661

Clé de roue 4

Permet le blocage/déblocage des vis de roue et suivant véhicule l'accès à la roue de secours.

Clé d'enjoliveur 7

Permet de retirer les enjoliveurs de roue.



Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage. Après utilisation, veillez à bien replacer les outils dans leurs logements : risque de blessures.

Lorsque des vis de roue sont livrées, utilisez ces vis exclusivement pour la roue de secours : reportez-vous à l'étiquette située sur la roue de secours. Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation ou pour accéder au-dessous du véhicule.

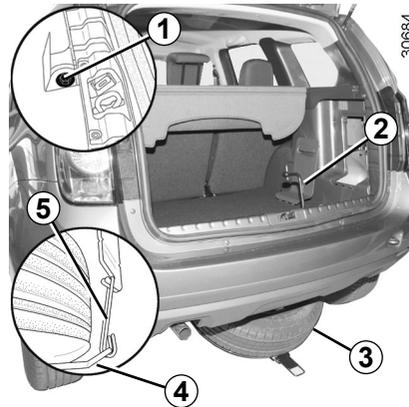
CREVAISON (1/2)

Suivant véhicule, en cas de crevaison, vous disposez :

D'une roue de secours ou d'un kit de gonflage des pneumatiques (reportez-vous aux pages suivantes).



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.



Roue de secours version 4x2 (2WD)

Elle est placée dans le berceau 4 sous le véhicule.

Pour sortir la roue de secours :

- Ouvrez la porte du coffre ;
- dévissez la vis 1 avec la clé de roue 2, reportez-vous au paragraphe « Outils » de ce chapitre ;
- décrochez le berceau en le prenant par la poignée 5 ;
- dégagez la roue de secours 3 ;
- retournez la roue de secours et déclippez son protecteur 6.



Pour ranger la roue dans le berceau :

- Clippez le protecteur 6 sur la roue crevée ;
- retournez la roue crevée et glissez-la dans le berceau 4 ;
- raccrochez le berceau en vous aidant de la poignée 5 et vissez la vis à l'aide de la clé de roue 2 pour remonter l'ensemble ;
- assurez-vous de son bon verrouillage.

CREVAISON (2/2)

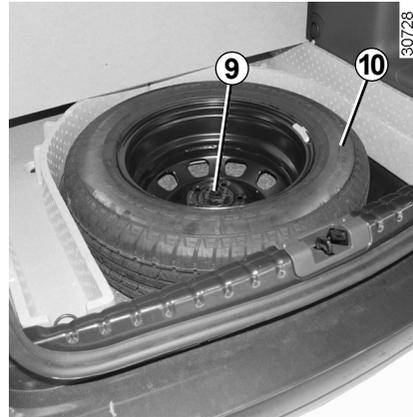


Roue de secours version 4x4 (4WD)

Elle est placée dans le coffre.

Pour y accéder :

- Ouvrez la porte de coffre ;
- enlevez le cache-bagages **7** ou le plier en position extrême ;
- relevez le tapis de coffre **8** à la verticale contre le dossier de siège arrière ou le cache bagages replié ;
- dévissez la fixation centrale **9** ;
- retirez la roue de secours **10**.



Nota : assurez-vous que la roue de secours ou la roue crevée et le bac de roue soient toujours en place pour la bonne tenue du tapis de coffre.

Bien s'assurer, après rabattement, que le tapis de coffre **7** est correctement positionné dans ses butées d'indexage pour ne pas l'endommager.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (1/3)



Le kit répare les pneumatiques endommagés sur la bande de roulement **A** par des objets de moins de **4** millimètres. Il ne répare pas tous les types de crevaisons comme les coupures de plus de **4** millimètres, les entailles sur le flanc **B** du pneumatique...

Assurez-vous aussi, que votre jante soit en bon état.



N'utilisez pas le kit de gonflage si le pneu est abîmé à la suite d'un roulage avec un pneu crevé.

Contrôlez donc soigneusement les flancs des pneus avant toute intervention.

De même, rouler avec des pneumatiques dégonflés, voire même à plat (ou crevés) peut nuire à la sécurité et s'avérer être non réparable.

Cette réparation est temporaire

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

Lors du remplacement d'un pneumatique réparé à l'aide de ce kit, vous devez en avvertir le spécialiste.

Lors du roulage, une vibration peut être ressentie du fait de la présence du produit dans le pneumatique.



Le kit est homologué uniquement pour gonfler les pneumatiques du véhicule équipé d'origine de ce kit.

En aucun cas, il ne doit servir à gonfler les pneumatiques d'un autre véhicule, ou tout autre objet gonflable (bouée, bateau...).

Évitez les projections sur la peau lors des manipulations de la bouteille liquide de réparation. Si toutefois des gouttelettes s'échappent, rincez abondamment.

Ne laissez pas le kit de réparation à la portée des enfants.

Ne jetez pas la bouteille vide dans la nature. Remettez-la à votre Représentant de la marque ou à un organisme chargé de sa récupération.

La bouteille a une durée de vie limitée indiquée sur son étiquette. Vérifiez la date de péremption.

Rendez-vous chez un Représentant de la marque pour remplacer le tuyau de gonflage et la bouteille de produit de réparation.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (2/3)



En cas de crevaison, utilisez le kit situé à gauche dans le coffre en version 4x2 ou dans le bac de roue de secours sous le tapis de coffre en version 4x4 : ouvrez le kit, retirez les bouchons **1** et **3** (il est **impératif** de ne pas retirer l'opercule de la bouteille) puis vissez la bouteille **2** sur son support **3**.



Ne retirez pas le corps étranger à l'origine de la crevaison si celui-ci est toujours dans le pneumatique.

5.6



Contact mis,

- branchez l'embout **7** dans la prise d'accessoires de la planche de bord **8** ;
- dévissez le bouchon de valve de la roue concernée et vissez l'embout de gonflage **6** ;



Avant d'utiliser le kit, garez le véhicule de façon à être suffisamment éloigné de la zone de circulation, enclenchez le signal de détresse et serrez le frein à main, faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.

- appuyez sur l'interrupteur **5** pour gonfler le pneumatique à la pression préconisée (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur) ;
- après **7** minutes maximum, arrêtez le gonflage pour lire la pression (sur le manomètre **4**) ;
- ajustez la pression : pour l'augmenter, continuez le gonflage avec le kit.

Si la pression n'est pas atteinte, la réparation n'est pas possible, ne prenez pas la route, faites appel à un Représentant de la marque.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

KIT DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (3/3)



Une fois le pneumatique correctement gonflé, retirez le kit : dévissez lentement l'embout de gonflage **6** de manière à éviter la projection de produit.

Collez l'étiquette **9** de préconisation de conduite sur un emplacement visible par le conducteur sur la planche de bord.

Rangez le kit.



Aucun objet ne doit se trouver aux pieds du conducteur : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

Démarrez sans délai et, après **10** kilomètres ou **10** minutes de roulage, arrêtez-vous pour contrôler la pression.

Si la pression est inférieure à celle préconisée réajustez-la (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur), sinon faites appel à un Représentant de la marque : la réparation n'est pas possible.



Après une réparation à l'aide du kit, il ne faut pas parcourir plus de 200 km. De plus, réduisez votre vitesse et, dans tous les cas, ne dépassez pas 80 km/h. L'étiquette que vous devrez coller sur un emplacement visible sur la planche de bord vous le rappelle.

Suivant pays ou législation locale, un pneumatique réparé à l'aide du kit de gonflage des pneumatiques devra être remplacé.

Précaution d'utilisation du kit

Le kit ne doit pas fonctionner plus de 15 minutes consécutives ;



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

ENJOLIVEURS - JANTES



Enjoliveur central avec vis de roues apparentes (à l'exemple de l'enjoliveur 1)

L'accès aux vis est direct.

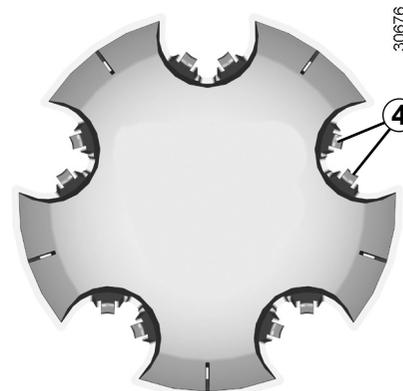
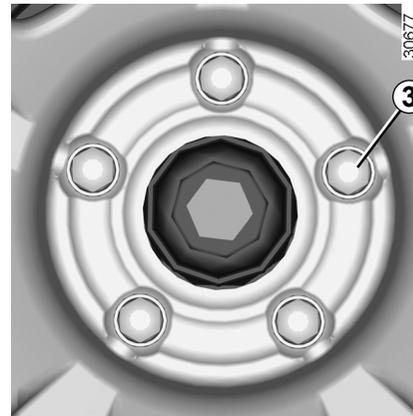


Enjoliveur central avec vis de roues apparentes (à l'exemple de l'enjoliveur 2)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur en engageant le crochet à proximité d'une vis de roue.

Pour le remettre, orientez les crochets 4 par rapport aux vis 3.

Enfoncez les crochets de maintien de l'enjoliveur.



CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric). Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloignés de la zone de circulation.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.



Véhicules équipés du cric et de la clé de roue

Si nécessaire, déposez l'enjoliveur, reportez-vous au paragraphe « Enjoliveurs - Jantes » de ce chapitre. Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue 4. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

Repérez le trou 1 le plus proche de la roue concernée, le cric doit être installé **impérativement** à cet emplacement. Présentez le cric 3 horizontalement et positionnez la tête de cric 2 sous le bas de caisse.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Donnez quelques tours de manivelle jusqu'à décoller la roue du sol.

Démontez les vis.

Retirez la roue.

Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)



Serrez les vis en vous assurant du bon placage de la roue sur son moyeu et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement en commençant par le côté 5, puis 7, 9, 6 et terminez par 8, faites contrôler le serrage (couple de serrage 105 Nm), et la pression de gonflage de la roue de secours le plus rapidement possible.

Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric ni de la clé de roue, vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.

Nota : assurez-vous que la roue de secours ou la roue crevée et le bac de roue soient toujours en place pour la bonne tenue du tapis de coffre.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par le Représentant de la marque.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont **constitués de bossages témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement**.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, **ceux-ci deviennent visibles 2** : il est **alors** nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, **que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées**.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les jantes, ainsi que d'entraîner des réglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiez-les au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route ;
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation : ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques » en chapitre 4).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2 à 0,3 bar**.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.

Votre véhicule est équipé de roues de grande taille. Celles-ci sont plus sensibles à un défaut d'équilibrage.

En cas de vibrations en roulage, consultez un Représentant de la marque.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et provoquer des pertes de pression. Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

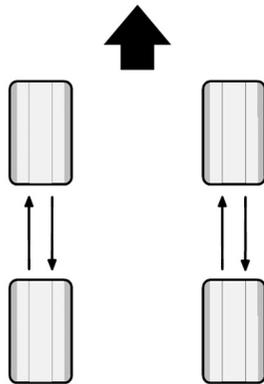
Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de direction ;
- la monte de chaînes.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

PNEUMATIQUES (3/3)



30715

Permutation des roues

Il est recommandé de permuter les roues régulièrement de manière à uniformiser l'usure des pneumatiques.

Permutez selon le schéma ci-dessus, reportez-vous au document d'entretien de votre véhicule pour connaître la périodicité.

Utilisation hivernale

Chaînes

Version 2 roues motrices (2WD)

Installez les chaînes à neige sur les roues avant.

Version 4 roues motrices (4WD)

Installez les chaînes à neige soit sur les roues avant, soit sur les quatre roues.



La monte des chaînes à neige uniquement sur les roues arrière est interdite.

La monte de chaînes à neige n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur votre véhicule.

Les roues sont chaînables à condition d'utiliser des chaînes spécifiques.

Consultez un Représentant de la marque.

Pneus « neiges » ou « thermogommes »

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Attention : ces pneumatiques comportent parfois un sens de roulage et un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

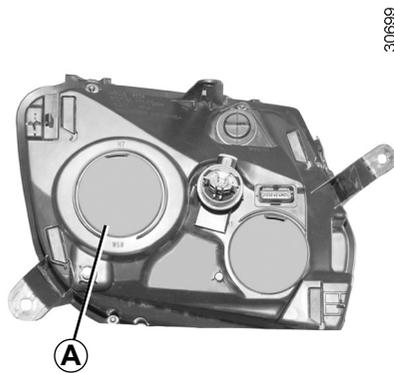
Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter le Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

5.13

FEUX AVANT : remplacement des lampes (1/3)

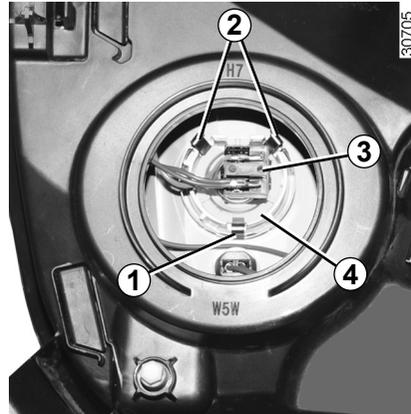


Vous pouvez remplacer les ampoules décrites ci-après. Toutefois, nous vous conseillons de les faire remplacer par un Représentant de la marque si la manipulation semble difficile.

Feux de croisement

Déposez le cache **A**.

Déclipez la lampe **4** en appuyant vers le bas le connecteur **3** pour dégager la lampe des clips **2** et **1**.



Ne touchez pas le verre de la lampe. Tenez-la par son culot.

Utilisez **impérativement** des lampes anti-UV pour ne pas dégrader la glace plastique des projecteurs. Sortez la lampe **4** du connecteur **3**.

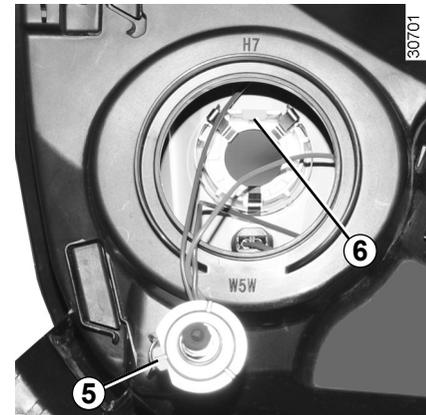
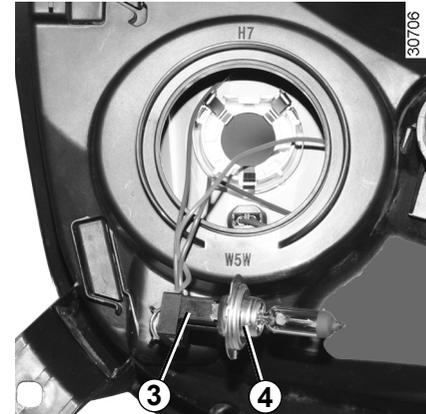
Type de la lampe : H7

La lampe changée, veillez à bien repositionner l'ergot **5** dans l'encoche **6**, puis le cache **A**.

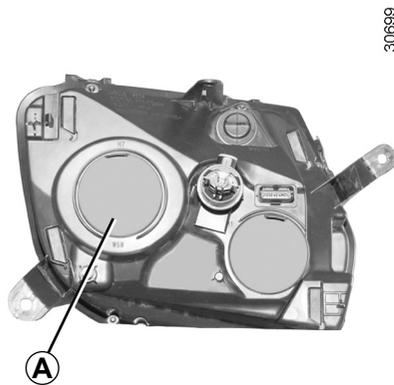


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



FEUX AVANT : remplacement des lampes (2/3)



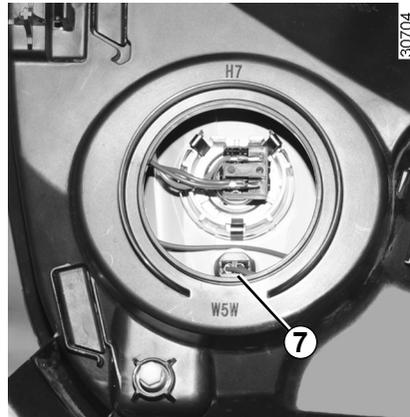
Feu de position avant

Déposez le cache **A**.



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

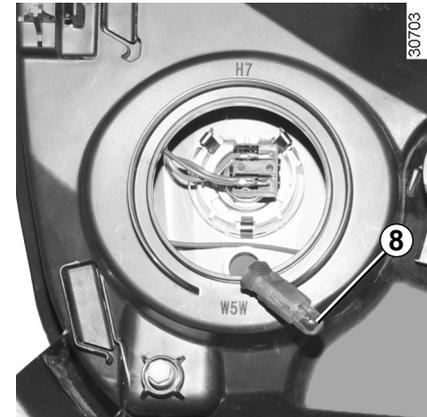


Déposez le porte-lampe **7**.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



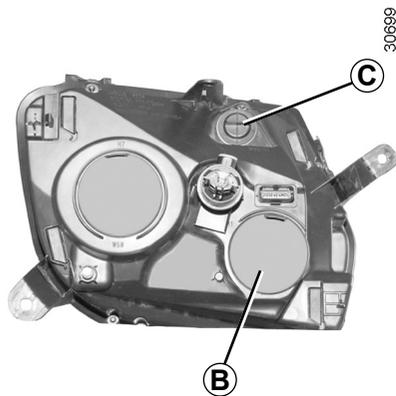
Sortez la lampe **8**.

Type de la lampe : W5W.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache **A**.

Suivant la législation locale ou par précaution, procurez-vous chez le Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FEUX AVANT : remplacement des lampes (3/3)



Feux de route

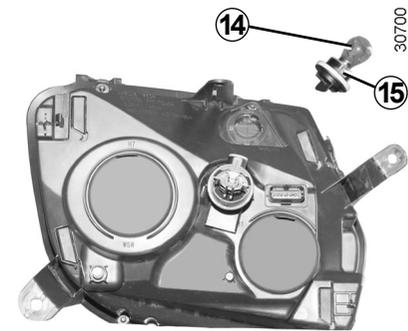
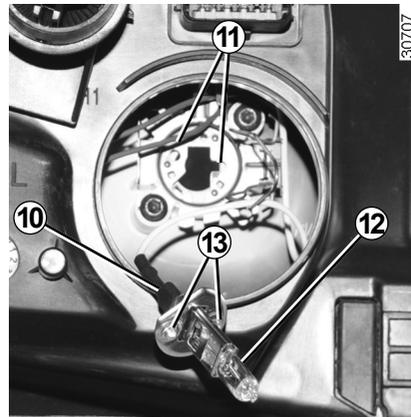
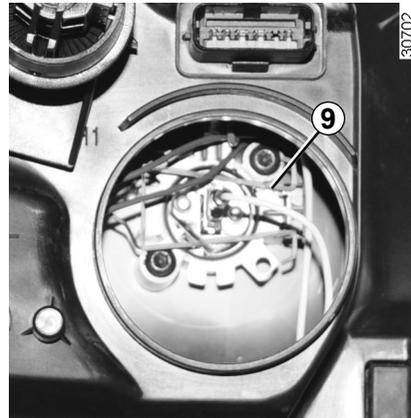
Déposez le cache **B**.

Dégagez le ressort **9** et déposez la lampe **12** avec son connecteur **10**.

Déclippez la lampe de son connecteur.

Type de la lampe : H1.

La lampe changée, veillez à bien repositionner les deux ergots **13** dans les trous **11**, le ressort et le cache.



Feu indicateur de direction

Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'en butée le porte-lampe **C** et sortez-le.

Changez la lampe **14**.

Type de la lampe : PY21W.

La lampe changée, veillez à bien repositionner les deux ergots **15** par rapport aux fentes du projecteur.

Tournez dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée le porte-lampe.

FEUX DE BROUILLARD : remplacement des lampes



Feux de brouillard avant 1

Consultez un Représentant de la marque.

Type de la lampe : H11.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessure.

Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre véhicule de projecteurs « antibrouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant de la marque.



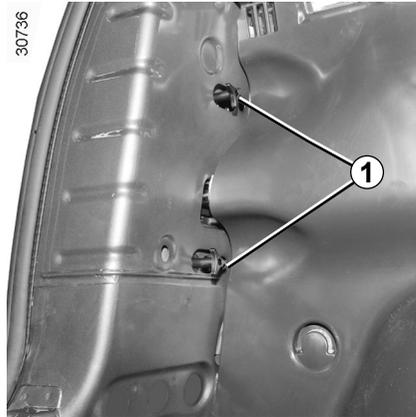
Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant de la marque qui dispose des pièces nécessaires à l'adaptation, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur).



Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (1/3)



Feux arrière

Ouvrez la porte de coffre et dévissez les écrous **1**, puis dégagez le bloc de feux **2** en le tirant vers l'arrière.

Déverrouillez les clips **3** pour démonter le porte-lampe **4**.

5 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments P 21/5 W.

6 Feu indicateur de direction

Lampe forme poire à ergots P 21 W ou PY 21 W (suivant véhicule).



7 Feu de recul

Lampe forme poire à ergots P 21 W.
ou

Feu de brouillard arrière

Lampe forme poire à ergots P 21 W.

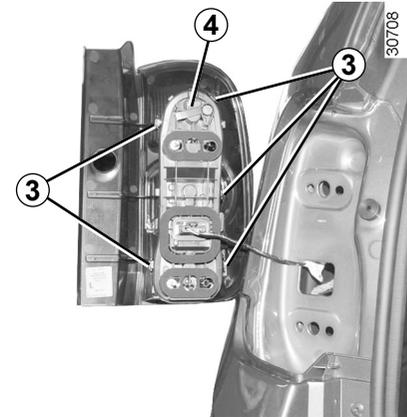
Remontage

Pour le remontage, procédez en sens inverse en veillant à ne pas endommager le câblage.

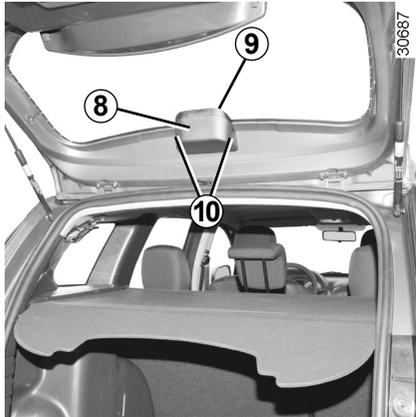


Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

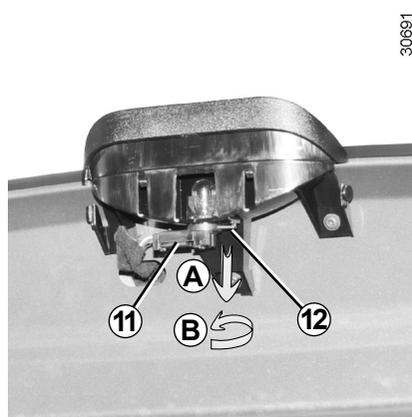


FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (2/3)

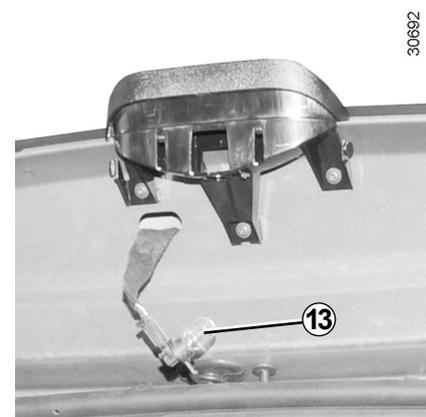


Troisième feu de stop

La lampe du troisième feu stop **9** est accessible par le coffre.
Déclippez avec précaution le cache **8** en appuyant sur les languettes **10**.



Déclipsez avec précaution la languette **12** (mouvement **A**) et tournez-la d'une huitième de tour (mouvement **B**) pour dégager le porte-lampe **11**.



Sortez la lampe **13**.

Type de la lampe : P 21 W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FEUX ARRIÈRE : remplacement des lampes (3/3)

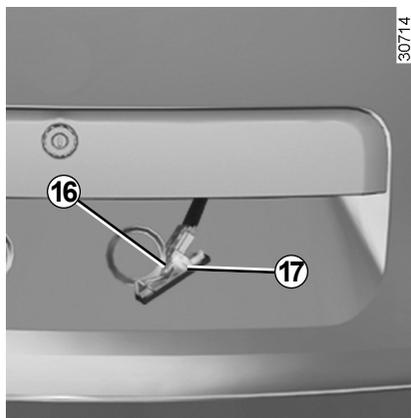
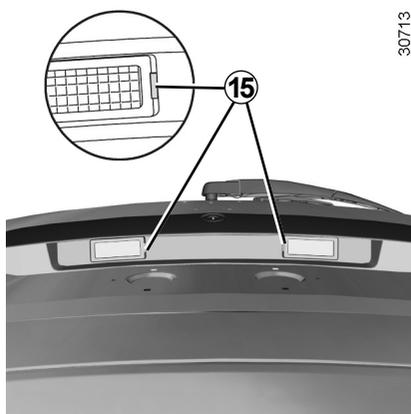


Éclaireur de plaque d'immatriculation

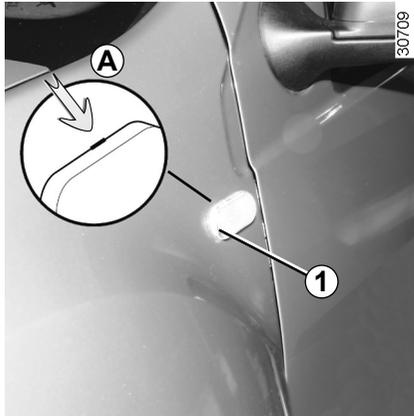
Déclipsez l'éclaireur **14** en pressant la languette **15** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Déclipsez le diffuseur **17** et sortez la lampe **16**.

Type de la lampe : **W 5 W.**



RÉPÉTITEURS LATÉRAUX : remplacement des lampes



Déclipsez le répéteur **1** (à l'aide d'un outil type tournevis plat positionnez en **A** pour basculer le répéteur vers extérieur du véhicule).

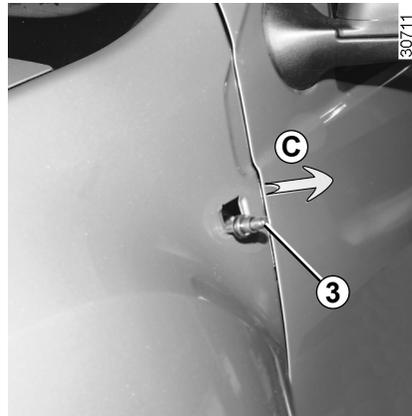
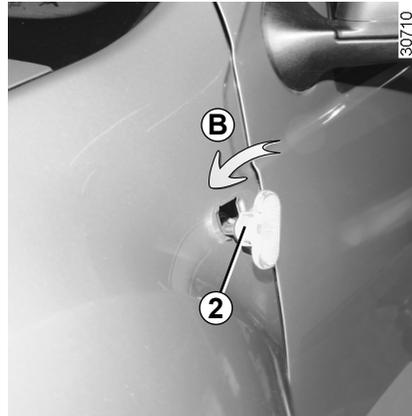
Tournez d'un quart de tour (mouvement **B**) le porte-lampe **2** et sortez la lampe **3** (mouvement **C**).

Type de lampe : WY5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.



ÉCLAIREURS INTÉRIEURS : remplacement des lampes (1/3)



Plafonnier

Déclippez le diffuseur **1** à l'aide d'un outil type tournevis plat.



Dégagez la lampe concernée.

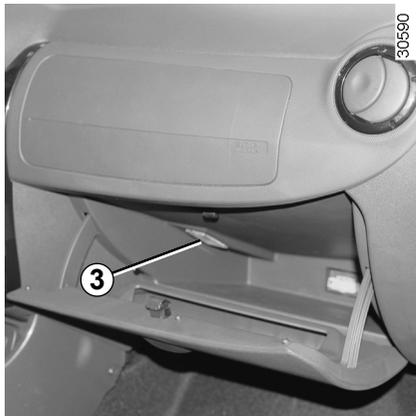
Type de la lampe 2 : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

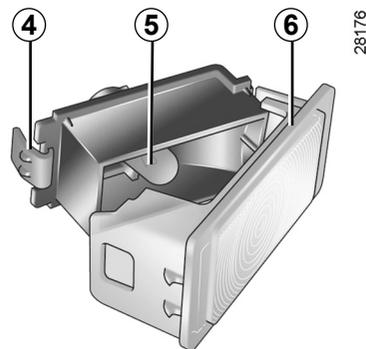
ÉCLAIREURS INTÉRIEURS : remplacement des lampes (2/3)



Éclairer de boîte à gants (suivant véhicule)

Déclipez l'éclairer **3** à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette pour basculer l'éclairer vers l'intérieur de la boîte.

Déconnectez l'éclairer.



Appuyez sur la languette **4** pour dégager le diffuseur **6** et accéder à la lampe **5**.

Type de la lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

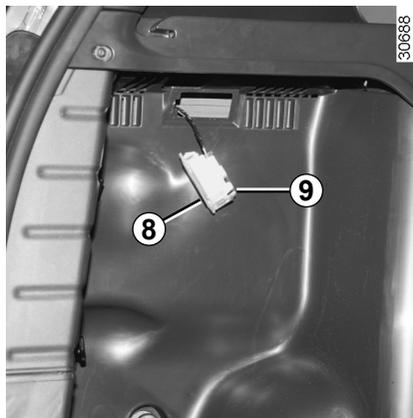
Risque de blessures.

ÉCLAIREURS INTÉRIEURS : remplacement des lampes (3/3)

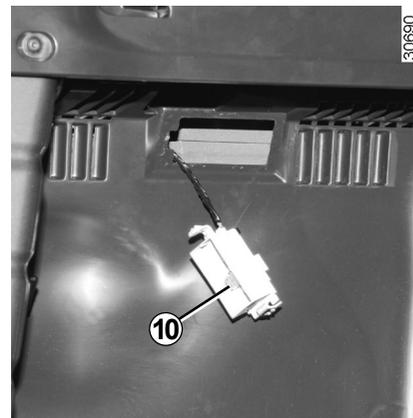


Éclaireur de coffre

Déclipez l'éclaireur 7 à l'aide d'un outil type tournevis plat en pressant sur la languette 6 pour basculer l'éclaireur vers l'intérieur du coffre.



Appuyez sur la languette 9 pour dégager le diffuseur 8.



Retirez la lampe 10.

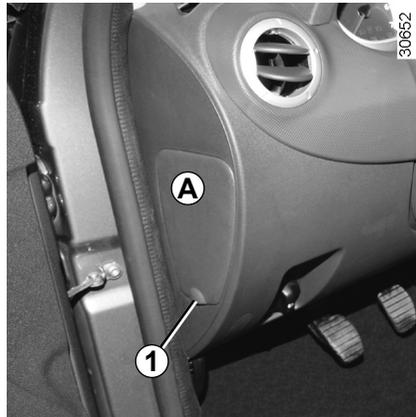
Type de la lampe : W5W.



Les lampes sont sous pression et peuvent éclater lors du remplacement.

Risque de blessures.

FUSIBLES (1/3)



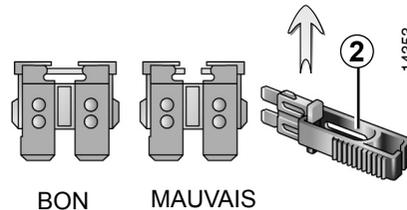
Fusibles dans l'habitacle

En cas de non-fonctionnement d'un appareil électrique, vérifiez l'état des fusibles..

Déclipez la trappe **A** en vous aidant de l'encoche **1**.

Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles située au dos de la trappe **A**.

Selon la législation en vigueur ou par précaution, procurez-vous chez le Représentant de la marque une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.



Pince 2

Débrochez le fusible à l'aide de la pince **2**, située au dos de la trappe **A**. Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Fusibles dans le compartiment moteur **B**

Certaines fonctions sont protégées par des fusibles situés dans le compartiment moteur dans le boîtier **B**.

Toutefois, du fait de leur accessibilité réduite, **nous vous conseillons de faire remplacer ces fusibles par un Représentant de la marque.**



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine.**

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.

FUSIBLES (2/3)

Affectation des fusibles dans l'habitacle

(la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	ABS		Condamnation des ouvrants		Lève-vitres électriques avant
	Radio		Dégivrage lunette arrière		Éclairage intérieur
STOP	Feux stop		Prééquipement alarme		Rétroviseur électrique
	Conditionnement d'air		Avertisseur sonore		Chauffage
	Feux de brouillard avant	UCH	Alimentation générale		Emplacement réservé pour des équipements complémentaires
	Tableau de bord Injection		Sièges chauffants		Airbag
	Essuie-vitre avant		Dégivrage rétroviseurs		Feu de route droit

5.26

FUSIBLES (3/3)

Affectation des fusibles dans l'habitacle

(la présence des fusibles DÉPEND DU NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DU VÉHICULE)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Feu de route gauche		Antidémarrage
	Feu de croisement gauche		Feu de recul et essuie-vitre arrière
	Feu de croisement droit		Direction assistée
	Feu de position droit		Non utilisé
	Feu de position gauche	CNG	Non utilisé
	Feu de brouillard arrière		Transmission 4 roues motrices (4WD)
	Lève-vitres électriques arrière		

BATTERIE : dépannage (1/2)

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs d'énergie » (plafonniers, ...) sont coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie ;
- lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie ;
- ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes ;
- attendez au moins une minute après une coupure moteur pour débrancher une batterie ;
- veillez à bien rebrancher les bornes d'une batterie après remontage.

Branchement d'un chargeur

Le chargeur doit être compatible avec une batterie de tension nominale de 12 volts.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites les brancher en + après contact.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de recharge, prenez conseil auprès de votre Représentant de la marque.

Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré.

Risque de blessures graves.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau si besoin consultez un médecin.

Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion.

Lors des interventions à proximité du moteur, celui-ci peut être chaud. De plus, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

Risque de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (2/2)

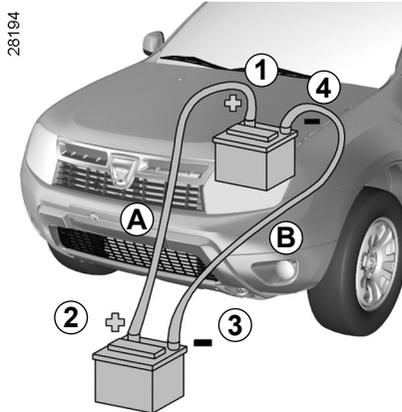
Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez utiliser la batterie d'un autre véhicule, procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant de la marque ou, si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur bon état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins égale à la batterie déchargée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

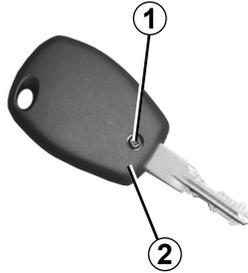
Démarrerez le moteur comme d'habitude. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).



Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble positif **A** n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Risque de blessures et/ou d'endommagement du véhicule.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : pile



30604

Remplacement de la pile

Dévissez la vis **1** puis déclipsez le couvercle **2**.

Les piles sont disponibles chez le Représentant de la marque. Leur durée de vie est de deux ans environ.

Veillez à l'absence de trace d'encre sur la pile : risque de mauvais contact électrique.

5.30



28177

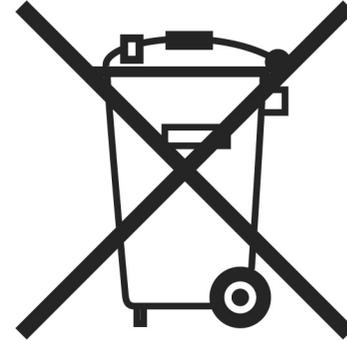
Remplacez la pile **3** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : lors du remplacement de la pile, veillez à ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle de clé.

Type de la pile : CR 2016.

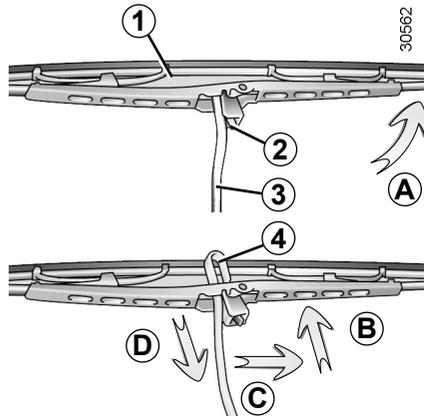
Lors du remontage, assurez-vous que le couvercle soit bien clippé et que la vis soit correctement serrée.

26913



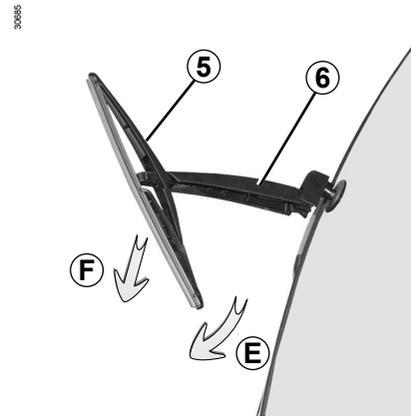
Ne jetez pas vos piles usagées dans la nature. Remettez-les à un organisme chargé de la collecte et du recyclage des piles.

BALAIS D'ESSUIE-VITRE



Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 3.
- Faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale (mouvement A).
- Pressez la languette 2 et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers le bas jusqu'à dégager le crochet 4 du bras d'essuie-vitre (mouvement D).
- Décalez le balai (mouvement C) puis remontez-le (mouvement B) pour le dégager.



Remplacement des balais d'essuie-vitre arrière 5

- Contact coupé, soulevez le bras d'essuie-vitre 6.
- Faites pivoter le balai 5 jusqu'à rencontrer une résistance (mouvement E).
- Dégagez le balai en tirant sur celui-ci (mouvement F).

Remontage des balais d'essuie-vitre

Pour remonter le balai d'essuie-vitre, procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.

Surveillez l'état des balais d'essuie-vitre. Leur durée de vie dépend de vous :

- nettoyez les balais, le pare-brise et la lunette arrière régulièrement avec de l'eau savonneuse ;
- ne les utilisez pas lorsque le pare-brise ou la lunette arrière sont secs ;
- décollez-les du pare-brise ou de la lunette arrière lorsqu'ils n'ont pas fonctionné depuis longtemps.



- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitre ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état des balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Durant le changement du balai, lorsque celui-ci est retiré, veillez à ne pas laisser le bras retomber sur la vitre : risque de casser la vitre.

REMORQUAGE : dépannage (1/2)

Procédure de remorquage

Le volant ne doit pas être verrouillé; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux de stop, feux de détresse...). La nuit le véhicule doit être éclairé.

Retirez la remorque s'il y en a une.

De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous au Représentant de la marque.



Points de remorquage avant et arrière

Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 2.



Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction, en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Moteur arrêté, les assistances de direction et de freinage ne sont plus opérationnelles.

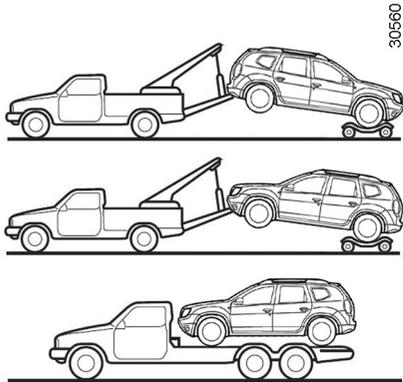


Ne laissez jamais les outils pêle-mêle dans le véhicule : risque de projections lors d'un freinage.

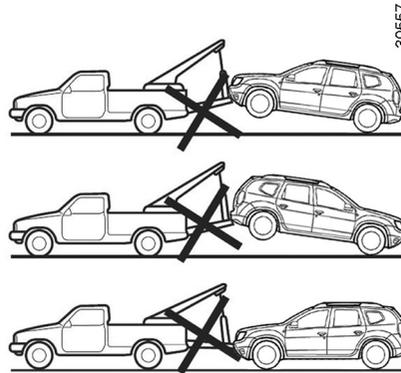


- Utilisez une barre de remorquage rigide (sauf pour le dépannage hors route). En cas d'utilisation de corde ou de câble (lorsque la législation l'autorise), le véhicule tracté doit être apte au freinage.
- Il ne faut pas remorquer un véhicule dont l'aptitude au roulage est altérée.
- Évitez les à-coups à l'accélération et au freinage qui pourraient endommager le véhicule.
- Dans tous les cas, il est conseillé de ne pas dépasser **25 km/h**.

REMORQUAGE : dépannage (2/2)



Véhicules 4 roues motrices (4WD)



Vous ne devez jamais remorquer le véhicule 4 roues motrices, quelque soit le mode sélectionné, si l'une de ses 4 roues touche le sol (sauf pour le dépannage hors route). Risque d'endommagement mécanique.

Dépannage hors route

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue,... fixez un équipement de remorquage souple (sangle de remorquage ou un autre dispositif spécialement conçu à cet effet) au point de remorquage avant ou arrière (reportez-vous au paragraphe « Points de remorquage avant et arrière » en page précédente).

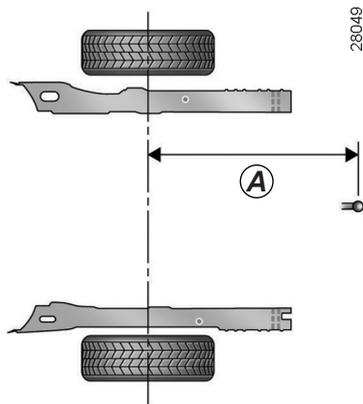
Pour les conditions d'utilisation de l'équipement de remorquage souple, consultez la notice du fabricant.

En cas d'enlèvement, le remorquage du véhicule **4x4 (4WD)** ne peut se faire que sur de courtes distances. Risque d'endommagement mécanique.

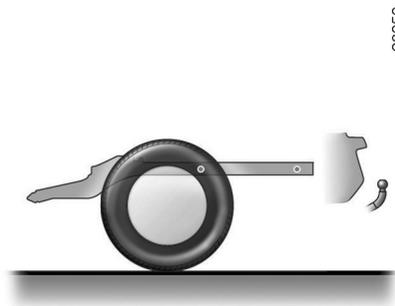


En cas de dépannage hors route il est interdit d'utiliser une barre rigide pour remorquer un véhicule enlisé. Risque d'endommagement mécanique.

REMORQUAGE : attelage



A = 893 mm.



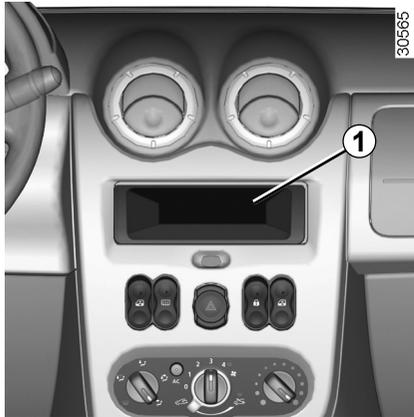
Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée :

Reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

Pour le montage de l'attelage et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio 1

Si votre véhicule n'est pas équipé d'un système audio, vous disposez d'un prééquipement composé d'emplacements pour :

- la radio **1** ;
- des haut-parleurs avant **2** ;
- des haut-parleurs arrière **3**.

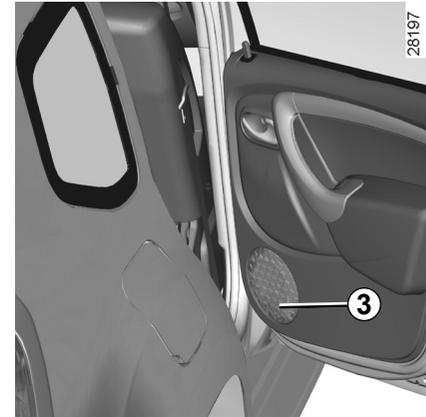
Pour l'installation d'un équipement, consultez un Représentant de la marque.

Déclippez et déposez le vide-poches **1**.



Emplacement haut-parleur avant 2

Déclippez le cache **2** à l'aide d'un outil de type tournevis plat.



Emplacement haut-parleur arrière 3

Déclippez le cache **3** à l'aide d'un outil de type tournevis plat.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de l'équipement.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles dans le réseau de la marque) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre radio.
Pour connaître leur référence, consultez le Représentant de la marque.
- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ou de la radio ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque : un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.

ACCESSOIRES



Avant d'installer un appareil électrique ou électronique (en particulier pour les émetteurs/récepteurs : bande de fréquences, niveau de puissance, position de l'antenne...), assurez-vous que celui-ci est compatible avec votre véhicule.

Pour cela, prenez conseil auprès d'un Représentant de la marque.



Utilisation d'appareils émetteurs/récepteurs (téléphones, appareils CB).

Les téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité de respecter la législation en vigueur concernant l'utilisation de ces appareils.



Montage ultérieur d'accessoires

Si vous souhaitez faire installer des accessoires sur le véhicule : consultez un Représentant de la marque. De plus, afin d'assurer le bon fonctionnement de votre véhicule et d'éviter tout risque de nature à porter atteinte à votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser des accessoires spécifiés, adaptés à votre véhicule et qui seuls sont garantis par le constructeur.



Si vous utilisez une canne antivol, fixez-la uniquement sur la pédale de frein.



Accessoires électriques et électroniques

– Ne branchez que des accessoires d'une puissance maximale de 120 Watts.

Risque d'incendie.

- toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant de la marque car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés ;
- en cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (1/5)

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité consultez dès que possible un Représentant de la marque.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Les lampes témoins faiblissent ou ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Cosses de batterie mal serrées, débranchées ou oxydées.	Resserrez-les, rebranchez-les ou nettoyez-les si elles sont oxydées.
	Batterie déchargée ou hors d'usage.	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante. Reportez-vous au paragraphe « Batterie : dépannage » en chapitre 5 ou remplacez la batterie si nécessaire. Ne poussez pas le véhicule si la colonne de direction est verrouillée.
Le moteur ne veut pas démarrer.	Conditions de démarrage non remplies.	Reportez-vous au paragraphe « Mise en route/arrêt moteur » en chapitre 2.
La colonne de direction reste verrouillée.	Volant bloqué.	Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant (reportez-vous au paragraphe « Contacteur de démarrage » en chapitre 2).

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (2/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Vibrations.	Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.	Vérifiez la pression des pneumatiques ; si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.
	Présence de terre ou de neige dans les roues.	Nettoyez le véhicule et particulièrement les roues (reportez-vous au paragraphe « Entretien de la carrosserie/compartiment moteur » en chapitre 4).
Le témoin de pression d'huile s'allume :		
en virage ou au freinage	Le niveau d'huile moteur est trop bas.	Ajoutez de l'huile moteur (reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur – Appoint/remplissage » en chapitre 4).
au ralenti	Pression d'huile faible.	Rejoignez un Représentant de la marque le plus proche.
Le témoin de pression d'huile tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération	Manque de pression d'huile.	Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (3/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
Témoin d'alerte vidange moteur reste allumé après la vidange.	Réinitialisation de l'alerte après vidange non effectuée.	Réinitialisez l'alerte après vidange moteur, reportez-vous au paragraphe « Réinitialisation de l'alerte après vidange » en chapitre 4.
Les témoins du mode « 2WD » et de défaillance électronique s'allument.	Défaillance du système 4 roues motrices.	Roulez à allure modérée pour rejoindre au plus tôt un Représentant de la marque. Une résolution de ce problème peut être le changement des pneumatiques.
Le système refuse de passer en mode « 2WD » ou en mode « 4WD Lock ». Le mode « AUTO » reste actif.	Défaillance du système 4 roues motrices.	Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.
Sifflement	Antenne de toit mal positionnée	Orientez l'antenne.
Fumée blanche anormale à l'échappement ou bouillonnement dans le bocal de liquide de refroidissement.	Panne mécanique : joint de culasse détérioré, pompe à eau défectueuse.	Arrêtez le moteur. Faites appel à un Représentant de la marque.
Fumée sous capot moteur.	Court-circuit ou fuite du circuit de refroidissement.	Arrêtez-vous, coupez le contact, éloignez-vous du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (4/5)

Sur route	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
La direction assistée devient dure.	Courroie cassée Manque d'huile de direction assistée dans la pompe.	Faites remplacer la courroie. Pour les opérations d'entretien de la direction assistée adressez-vous à un Représentant de la marque.
Le moteur chauffe. Le témoin de température de liquide de refroidissement s'allume.	Panne du motoventilateur.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et faites appel à un Représentant de la marque.
	Fuites de liquide de refroidissement.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et vérifiez le bocal de liquide de refroidissement : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.
	Radiateur obstrué ou colmaté.	Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et nettoyez le radiateur (reportez-vous au paragraphe «entretien de la carrosserie et compartiment moteur» en chapitre 2). S'il est propre, consultez un Représentant de la marque le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un important manque de liquide de refroidissement n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec du liquide de refroidissement froid lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

5.40

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (5/5)

Appareillage électrique	CAUSES POSSIBLES	QUE FAIRE
L'essuie-vitre ne fonctionne pas.	Balais d'essuie-vitres collés.	Décolliez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.
	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
L'essuie-vitre ne s'arrête plus.	Commandes électriques défectueuses.	Consultez un Représentant de la marque.
Fréquence plus rapide des feux clignotants.	Ampoule grillée.	Remplacez l'ampoule.
Les feux clignotants ne fonctionnent plus.	Circuit électrique défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Les projecteurs ne s'allument ou ne s'éteignent plus.	Circuit électrique ou commande défectueux.	Consultez un Représentant de la marque.
Traces de condensation dans les feux.	<p>Ceci n'est pas une anomalie. La présence de trace de condensation est un phénomène naturel lié aux variations de température.</p> <p>Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.</p>	



5.42



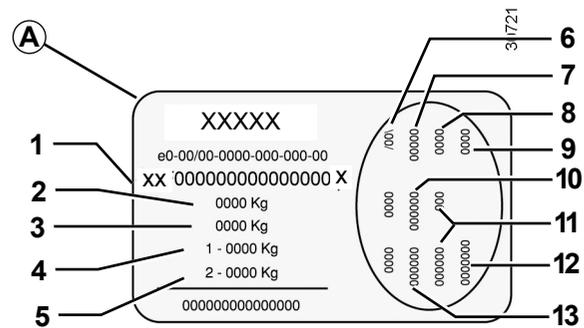
Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

Plaque d'identification véhicule	6.2
Dimensions	6.4
Caractéristiques moteurs.	6.5
Masses/Charges remorquables.	6.6
Pièces de rechange.	6.7
	6.1

PLAQUE D'IDENTIFICATION VÉHICULE



Les indications figurant sur la plaque constructeur A sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

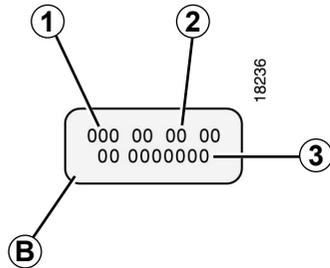


Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.
- 2 MMAC (Masse Maxi Autorisée en Charge).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante = véhicule en charge avec remorque).
- 4 MMTA (Masse Maxi Totale Autorisée) essieu avant.
- 5 MMTA essieu arrière.

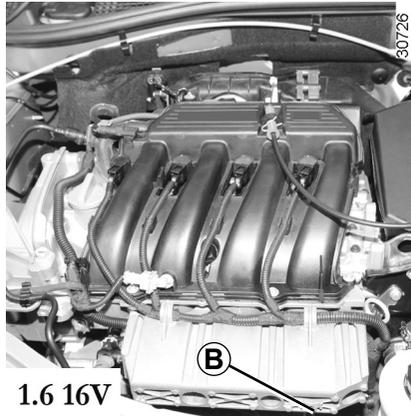
- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

PLAQUES D'IDENTIFICATION MOTEUR

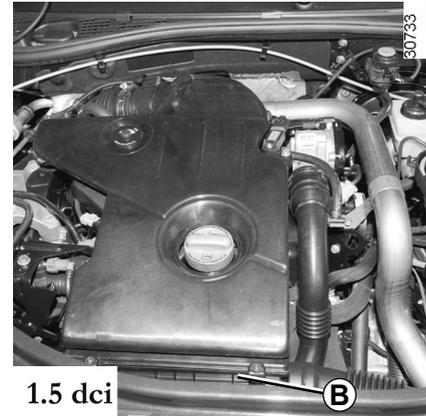


Les indications figurant sur la plaque constructeur **B** sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes. (emplacement différent suivant motorisation)

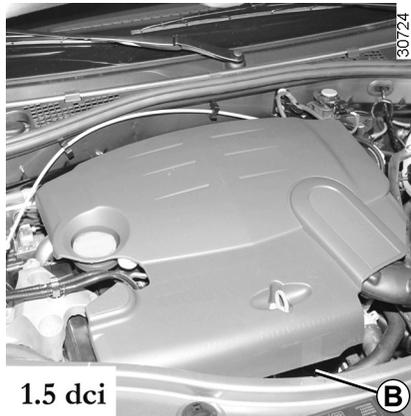
- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur



1.6 16V

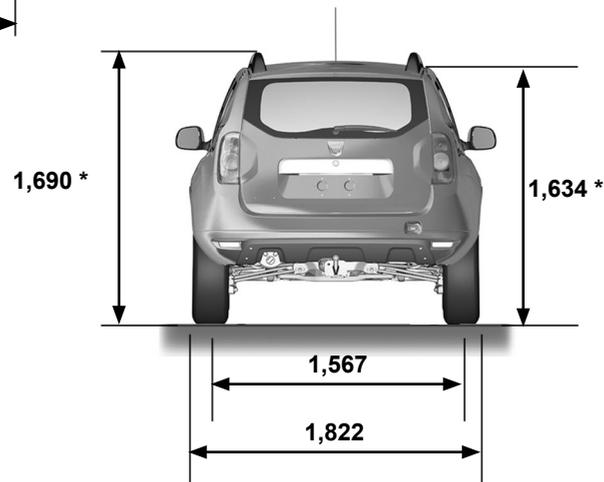
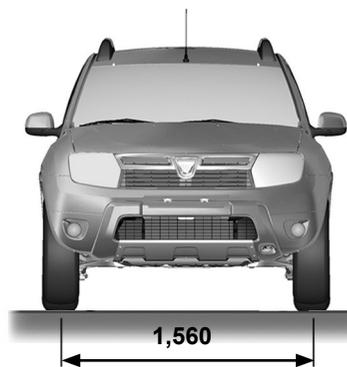
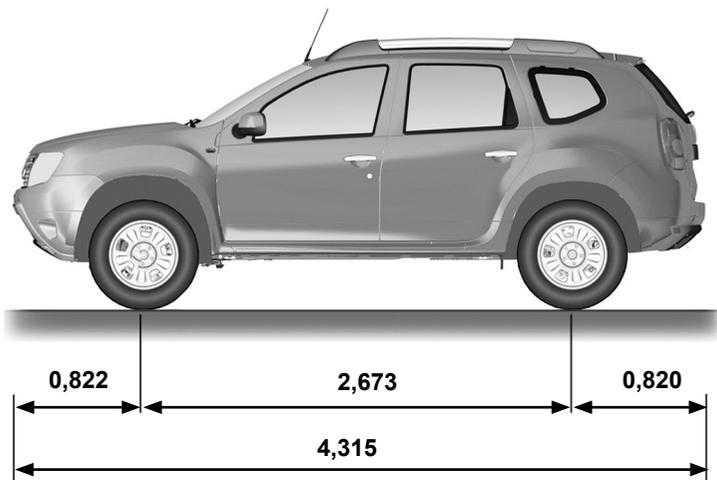


1.5 dci



1.5 dci

DIMENSIONS (en mètres)



(*) À vide

6.4

28174

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.6 16V	1.5 dCi
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	K4M	K9K
Cylindrée (cm³)	1 598	1 461
Type de carburant Indice d'octane	<p>Essence</p> <p>Carburant sans plomb impérativement, d'indice d'octane tel que précisé sur l'étiquette située dans la trappe à carburant.</p> <p>À défaut, possibilité d'utiliser ponctuellement du carburant sans plomb :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'indice d'octane 91, pour une étiquette indiquant 95, 98 ; – d'indice d'octane 87, pour une étiquette indiquant 91, 95, 98. 	<p>Gazole</p> <p>L'étiquette située dans la trappe à carburant vous indique les carburants autorisés.</p>
Bougies	<p>N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule.</p> <p>Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez le Représentant de la marque.</p> <p>Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.</p>	

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans option : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Versions	4x2		4x4	
	1.6 16V	1.5 dCi	1.6 16V	1.5 dCi
Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez-vous au paragraphe "Plaques d'identification" en chapitre 6)			
Masse Remorque Freinée	s'obtient par calcul : MTR - MMAC			
Masse Remorque non Freinée	615	625	660	680
Charge admise sur le point d'attelage	50		75	
Charge admise sur le toit avec un dispositif de portage	80 (y compris le dispositif de portage)			

Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, ...).

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous au Représentant de la marque.
Dans le cas d'un véhicule attelé, **la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée**. Cependant est toléré:
un dépassement de la MMTA arrière dans la limite de 15 %,
un dépassement de la MMAC dans la limite de 10 % ou 100 kg (à la première de ces deux limites atteinte).
- Dans les deux cas, la vitesse maximum de l'ensemble roulant ne doit pas dépasser 100 km/h et la pression des pneumatiques doit être augmentée de 0,2 bar (3 PSI).
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10 % à 1 000 mètres, puis 10 % supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

6.6

PIÈCES DE RECHANGE ET RÉPARATIONS

Les pièces de rechange d'origine sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et font l'objet de tests spécifiques. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau de la marque avec des pièces de rechange d'origine sont garanties selon les conditions données au dos de l'ordre de réparation.



6.8



INDEX ALPHABÉTIQUE (1/4)

4 roues motrices (4WD).....2.11 → 2.14

A

ABS2.15 → 2.18
 accessoires..... 5.36
 aérateurs 3.2 – 3.3
 air conditionné3.2 → 3.8
 airbag.....1.16 → 1.21
 désactivation airbag passager avant 1.32
 alarme sonore..... 1.50
 alarme sonore de survitesse 1.39
 allume-cigares 3.13
 aménagements.....3.14 → 3.16
 ampoules
 remplacement 5.14 → 5.24
 anneaux d'arrimage..... 3.19
 anomalies de fonctionnement.....5.37 → 5.41
 antibrouillards 1.50
 antidémarrage 1.8
 antipollution
 Conseils 2.6 → 2.8
 antiviol (contacteur)..... 2.2
 appareils de contrôle1.36 → 1.44, 1.49 – 1.50
 appuis-tête 1.9 – 1.10
 assistance au freinage d'urgence.....2.16 → 2.18
 assistance de direction 1.45, 4.8
 attelage
 montage..... 3.19
 avertisseur sonore 1.48
 avertisseurs lumineux..... 1.48

B

balais d'essuie-vitres 5.31
 banquette arrière 3.17
 barres de toit..... 3.22
 batterie..... 4.11

dépannage 5.28 – 5.29
 boîte à gants..... 3.14
 bouchon de réservoir carburant..... 1.54

C

cache-bagages 3.20 – 3.21
 capacité du réservoir carburant 1.54
 capacités organes mécaniques 4.3, 4.11
 capot moteur..... 4.2
 caractéristiques moteurs 6.5
 caractéristiques techniques 6.2 – 6.3, 6.5 → 6.7
 caravanage 3.19, 6.6
 carburant
 Conseils d'économie..... 2.6 → 2.8
 qualité 1.54, 6.5
 remplissage 1.55
 carrosserie (entretien) 4.12 → 4.14
 catalyseur 2.4
 ceintures de sécurité 1.12 → 1.21
 cendriers..... 3.13
 changement de lampes 5.14 → 5.24
 changement de roue..... 5.9 – 5.10
 charges remorquables..... 6.6
 chauffage 3.2 → 3.8
 clé d'enjoliveur..... 5.2
 clé de roue..... 5.2
 clés 1.2 – 1.3
 Remplacement de la pile 5.30
 clignotants 1.48, 5.14
 climatisation..... 3.2 → 3.8
 coffre à bagages..... 3.18
 commandes 1.34 – 1.35
 condamnation automatique des ouvrants en roulage 1.7
 condamnation des portes 1.5, 1.7
 conditionnement d'air 3.4 → 3.8
 conduite 2.2 → 2.8, 2.10 → 2.18

7.1

INDEX ALPHABÉTIQUE (2/4)

conseils antipollution 5.25 → 5.27
 conseils pratiques 5.2 – 5.4, 5.8 → 5.31, 5.34 → 5.41
 contacteur de démarrage 2.2
 crevaison 5.3 – 5.4, 5.9 – 5.10
 cric 5.2, 5.9 – 5.10

D

dégivrage
 vitre arrière 1.53
 démarrage 2.3
 démarrage moteur 2.2
 désactivation airbag passager avant 1.32
 désembuage
 pare-brise 3.7
 direction à assistance variable 1.45
 direction assistée 1.45, 4.8
 dispositifs complémentaires à la ceinture avant... 1.16 → 1.19,
 1.21
 dispositifs de retenue enfants 1.22 → 1.31

E

éclairage :
 extérieur 1.49 – 1.50, 5.14 → 5.21
 intérieur 3.11, 5.22 → 5.24
 économies de carburant 2.6 → 2.8
 enfants 1.5 – 1.6
 enjoliveurs 5.8
 entretien :
 carrosserie 4.12 → 4.14
 garnitures intérieures 4.15
 mécanique 4.3, 4.6, 4.11
 environnement 2.9
 essuie-vitres 1.52 – 1.53
 balais 5.31

7.2

F

fermeture des portes 1.6
 feux :
 de brouillard 1.50, 5.17
 de croisement 1.49, 5.14 → 5.16
 de détresse 1.48
 de direction 1.48, 5.14 → 5.16
 de position 1.49, 5.14 → 5.16
 de recul 5.18 – 5.19
 de route 1.49, 5.14 → 5.16
 de stop 5.18 – 5.19
 réglage 1.51
 filtre 4.9
 à gazole 4.9
 filtre :
 à air 4.9
 habitacle 4.9
 frein à main 2.10
 fusibles 5.25 → 5.27

G

galerie
 barres de toit 3.22
 garnitures intérieures
 entretien 4.15
 gonflage des pneumatiques 4.10

H

haut-parleurs
 emplacement 5.35
 heure 1.46
 huile moteur 4.3

I

identification du véhicule 6.2 – 6.3

INDEX ALPHABÉTIQUE (3/4)

incidents	
anomalies de fonctionnement.....	5.37 → 5.41
indicateurs :	
de direction	1.48
installation accessoires.....	5.36
installation radio.....	5.35
J	
jauge d'huile moteur	4.3
K	
kit de gonflage des pneumatiques.....	5.5 → 5.7
L	
lampes	
remplacement.....	5.14 → 5.24
lavage.....	4.12 → 4.14
lave-vitre.....	1.52 – 1.53, 4.8
levage du véhicule	
Changement de roue	5.2 – 5.4, 5.8 → 5.10
lève-vitres	3.9 – 3.10
levier de vitesses	2.10
liquide de freins	4.6
liquide de refroidissement moteur	4.7
lunette arrière	
désembuage	1.38
M	
marche arrière	
passage	2.10
masses	6.6
miroirs.....	3.12
mise en route du moteur.....	2.3
montre	1.46
moteur	
caractéristiques.....	6.5
N	
niveau d'huile moteur	4.4
niveau de carburant.....	1.40
niveaux.....	4.3, 4.6 → 4.8
niveaux :	
liquide de refroidissement.....	4.7
réservoir lave-vitre	4.8
O	
ordinateur de bord	1.41 → 1.44
ouverture des portes.....	1.6
P	
pare-soleil	3.12
Particularité des véhicules diesel	2.5
Particularité des véhicules essence	2.4
peinture	
entretien.....	4.12
référence.....	6.2 – 6.3
pièces de rechange	6.7
piles (télécommande)	5.30
plafonnier.....	3.11
planche de bord.....	1.34 – 1.35
plaques d'identification	6.2 – 6.3
pneumatiques	4.10, 5.11 → 5.13
poids	6.6
poignée de maintien	3.12
pompe d'assistance de direction	4.8
portes.....	1.5 – 1.6
poste de conduite	1.34 – 1.35
pot catalytique	2.4
prééquipement radio.....	5.35
pression des pneumatiques.....	4.10, 5.12
prise accessoires	3.13
projecteurs.....	1.49 → 1.51
additionnels.....	5.17

INDEX ALPHABÉTIQUE (4/4)

réglage	1.51	signalisation éclairage	1.49 – 1.50
Q		système antiblocage des roues : ABS	2.15 → 2.18
qualité d'huile moteur	4.4 – 4.5	système antidémarrage	1.8
qualité du carburant	1.54	système de retenue enfants	1.22 → 1.31
R		T	
radio		tableau de bord	1.36 → 1.40
prééquipement	5.35	télécommande de verrouillage	1.2, 1.4
rangements	3.14 → 3.16	témoins de contrôle	1.36 → 1.44
réglage de la position de conduite	1.10	transport d'enfants	1.22 → 1.31
réglage des projecteurs	1.51	transport d'objets	
réglage des sièges avant	1.11	dans le coffre	3.19
réglage position de conduite	1.12 → 1.15	trappe à carburant	1.54
rehausse siège enfant	1.22 – 1.23	V	
remorquage	6.6	ventilation	
attelage	3.19, 5.34	air conditionné	3.2 – 3.3
répétiteurs latéraux	5.21	climatisation	3.4 → 3.8
réservoir		verrouillage des portes	1.4, 1.7
lave-vitres	4.8	verrouillage électrique des portes	1.5
liquide de freins	4.6	vidange	4.4
liquide de refroidissement	4.7	vide-poches	3.14 → 3.16
réservoir carburant	1.54 → 1.56	vitres	3.9 – 3.10
retenue enfants	1.22 → 1.31	volant de direction	
rétroviseurs	1.47	réglage	1.45
rodage	2.2	W	
roue de secours	5.3 – 5.4, 5.11 → 5.13	warning	1.48
S			
sécurité enfants	1.6, 1.22 → 1.31		
sièges arrière			
fonctionnalités	3.17		
sièges avant			
réglage	1.11		
sièges enfants	1.22 → 1.31		
signal danger	1.48		

7.4